

LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 261

LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2002

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

J2M règle ses comptes

Ancien pourfendeur de l'exception culturelle française, Jean-Marie Messier s'est métamorphosé en... défenseur de la diversité culturelle

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Paris — La France aime bien abattre ses idoles. Surtout lorsque celles-ci œuvrent dans le monde des affaires. La révérence presque béate que le pays porte parfois à ses hommes politiques, à qui l'on permet toutes les extravagances, va de pair avec une répugnance tout aussi naïve envers ce qui concerne le monde de la finance.

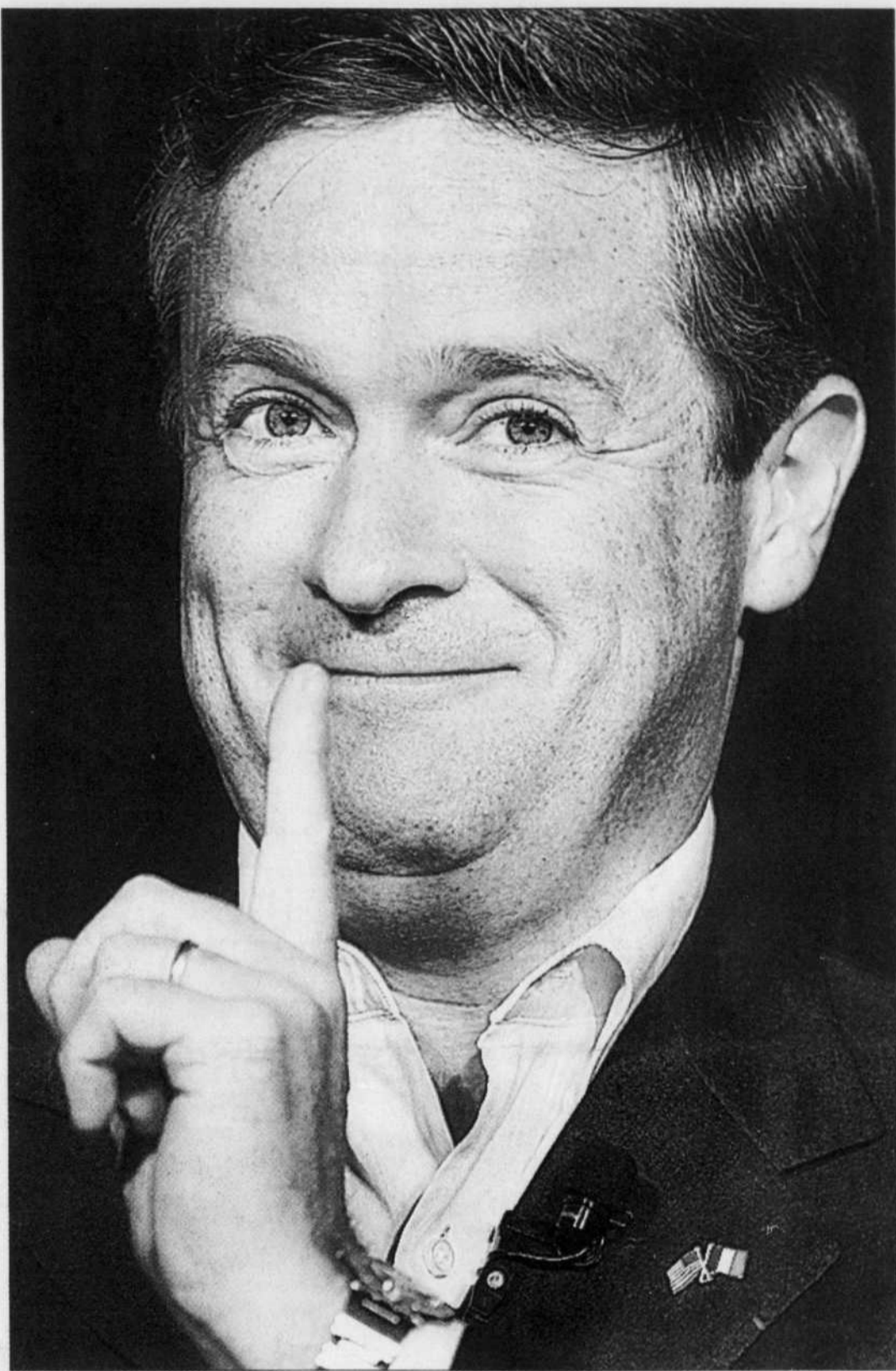
Depuis *L'Avare* de Molière, les Français ne se sont jamais réconciliés avec l'argent. Hier porté aux nues, Jean-Marie Messier est aujourd'hui traité de tous les noms dans son propre pays. Plusieurs journalistes de la presse sérieuse s'adressent à lui comme s'il sortait de prison ou qu'il avait commis un viol.

Toujours en quête de publicité, l'ancien patron du conglomérat de la communication Vivendi Universal rencontrait cette semaine la presse internationale à l'occasion de la sortie de son livre intitulé *Mon vrai journal* (Balland). Le titre évoque en France le nom d'une émission de télévision satirique animée par l'humoriste Karl Zéro.

Malgré ses faux airs détendus, Jean-Marie Messier a définitivement perdu les allures de *wiz kid* qui lui collaient à la peau depuis ses débuts comme jeune technocrate dans les cabinets ministériels, puis comme membre du club sélect des très grands patrons français. On perçoit les traits tirés sous le maquillage. Quoi qu'il dise sur la «page qui se tourne» et «le chapitre qui se termine», Jean-Marie Messier est venu régler des comptes.

J2M est convaincu que, sans la campagne de rumeurs dont Vivendi Universal a été l'objet et surtout

VOIR PAGE A 10: MESSIER



Jean-Marie Messier est convaincu d'avoir été la victime d'une «spirale de la défiance» créée par ses propres erreurs, un retournement brutal des marchés et une machine à rumeurs qui le visait directement et à laquelle il dit vouloir «tordre le cou».

Québec facilite l'admission des médecins immigrants

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Compte tenu de la pénurie de médecins dans plusieurs hôpitaux du Québec, le gouvernement Landry invite les médecins formés à l'étranger et résidant au Québec à se manifester afin d'accéder à un permis restrictif de la pratique médicale.

Pour y parvenir, le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et de l'immigration, André Boulerice a annoncé hier conjointement avec le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, l'accélération du processus administratif d'examen des dossiers soumis. MM. Boulerice et Lamontagne estiment que le délai pourrait dorénavant être aussi court que deux mois entre le moment où le médecin a complété sa formation et soumis sa candidature, et celui où le Collège des médecins délivrera un permis.

Les exigences ainsi que les critères d'admissibilité pour un tel permis ne sont toutefois pas abaissés. «Nous ne voulons pas de médecins à deux vitesses. Nous ne voulons pas de médecins à deux niveaux.»

2001
des 17 989
médecins
du Québec
ont été formés
à l'étranger

VOIR PAGE A 10: MÉDECINS

HÉBRON Douze Israéliens sont massacrés dans une embuscade

■ À lire en page A 9

Robinson refuse d'être réduit au silence

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L'injonction accordée à l'université Concordia n'a pas empêché Svend Robinson de prononcer son discours sur le conflit israélo-palestinien hier à Montréal. Pour respecter l'ordonnance du juge de la Cour supérieure, le député néo-démocrate s'est adressé aux étudiants à l'extérieur des murs de l'université, à quelques pas de la porte d'entrée de l'institution, mais il a promis que la lutte pour le droit à la libre expression se poursuivra devant les tribunaux.

«Nous gagnerons la guerre en Cour suprême du Canada»

«Nous ne serons pas réduits au silence. Ils ont peut-être gagné une bataille aujourd'hui en cour, mais nous gagnerons la guerre en Cour suprême du Canada».

VOIR PAGE A 10: ROBINSON

INDEX

Actualités..... A 2	Éducation..... B 6
Annonces..... C 6	Idées..... B 5
Avis publics... C 8	Monde..... A 8
Bourse..... C 4	Mots croisés... C 6
Carrières..... C 2	Météo..... C 6
Économie..... C 1	Perspectives... B 1
Éditorial..... B 4	Sports..... C 10

Ontario Hydro, une histoire d'horreur

Après seulement six mois de déréglementation, les Ontariens se sont retrouvés avec une hausse moyenne de 23 % de leur facture

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Lorsque le village ontarien de Cobden, au nord d'Ottawa, a reçu la facture d'électricité de son aréna, en septembre dernier, elle a eu un choc. En un mois, le total était passé de 5000 \$ à 8100 \$. Comment l'éponger? En augmentant les frais imposés aux jeunes venus s'inscrire au hockey? Pas question. On a plutôt alerté le député libéral du coin, Sean Conway.

Le même appel à l'aide s'est répété partout dans la province cet automne. Les universités, les hôpitaux, les écoles, les personnes âgées, les entreprises ne savaient plus où donner de la tête. Après seulement six mois

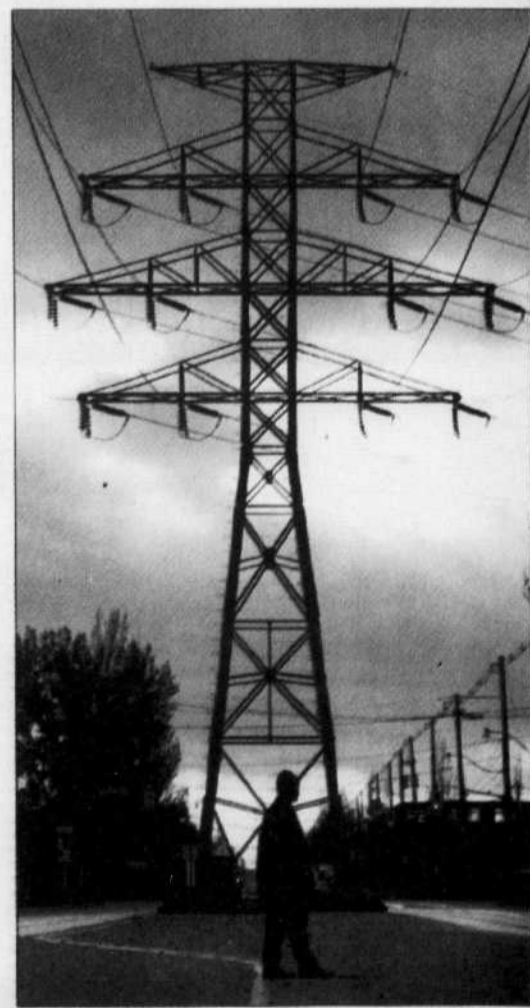
de déréglementation du marché de l'électricité, les Ontariens se retrouvaient avec une hausse moyenne de 23 % de leur facture, et encore: des pointes mensuelles atteignant 50 et 100 % pour certains abonnés.

Universités, hôpitaux, écoles, personnes âgées, entreprises, tout le monde appelle à l'aide

VOIR PAGE A 10: ONTARIO HYDRO

Lire aussi en page A 2

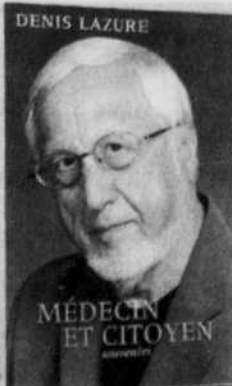
■ Tension: attention aux élections



PRESSE CANADIENNE

DENIS LAZURE

Des souvenirs qui constituent le témoignage irremplaçable d'un des artisans du Québec moderne.



Souvenirs • 408 pages
32 pages photo • 27,95 \$



Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

Médecin et Citoyen

• LES ACTUALITÉS •

Déréglementation coûteuse des tarifs d'électricité en Ontario

Tension: attention aux élections

Avant de quitter la politique, Mike Harris croyait avoir trouvé le modèle idéal pour le réseau énergétique ontarien, mais l'expérience a viré au vinaigre et la population s'est retournée contre le gouvernement conservateur d'Ernie Eves.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le Parti conservateur de l'Ontario a joué à la roulette russe avec sa réforme du secteur énergétique et a reçu le coup en plein front cet automne. Le gouvernement d'Ernie Eves a tenté de sauver sa peau cette semaine en mettant fin à la déréglementation des tarifs d'électricité, mais la partie est loin d'être gagnée.

«Le dernier clou dans le cercueil des conservateurs ontariens sera planté quand le courant manquera pour ouvrir les lumières. Le risque est très grand que ça arrive cet hiver ou l'été prochain», croit Tom Adams, d'Energy Probe, un groupe intéressé par les questions énergétiques et les droits des consommateurs.

Personne ne donne cher de la peau des conservateurs après le tollé qu'ont provoqué les hausses de tarif survenues depuis l'entrée en vigueur de la déréglementation des prix, le 1^{er} mai dernier. Avec des hausses moyennes de 23 %, les hauts cris n'ont pas tardé.

Les députés ont été pris d'assaut. Certains conservateurs, y compris un ministre, ont critiqué leur propre gouvernement. L'opposition, elle, a passé l'automne à

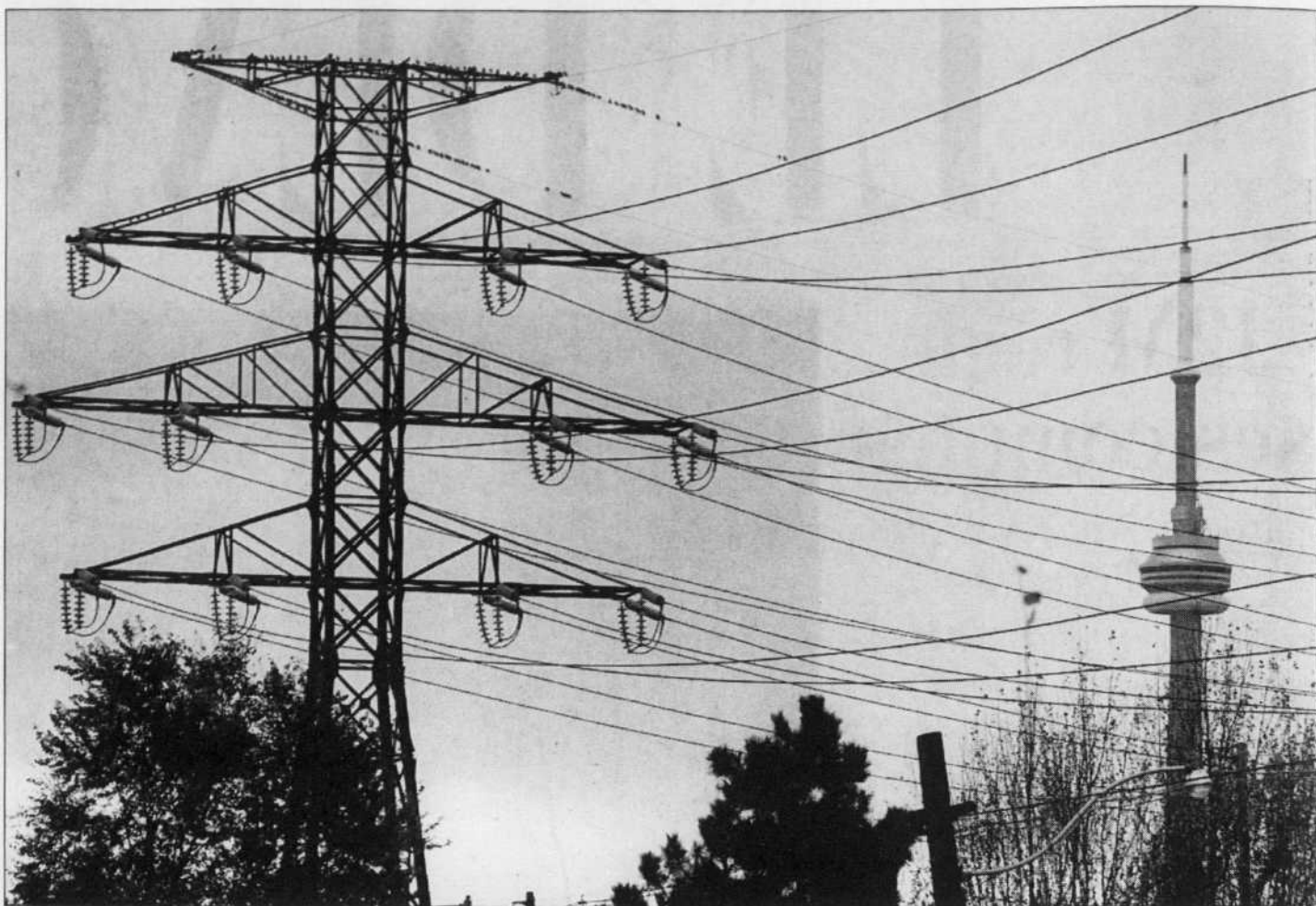
mener l'offensive, les munitions lui tombant du ciel jour après jour.

«Le nombre de personnes touchées personnellement est considérable, et c'est ce qui est marquant et ce qui différencie cette controverse de celle de Walkerton. Dans ces circonstances, il sera très difficile pour les conservateurs de regagner des appuis au delà de leur électorat traditionnel. Le lien de confiance a été brisé», estime François-Pierre Gingras, politologue à l'Université d'Ottawa.

Élections

Les partis d'opposition sont unanimes à dire que les conservateurs ont retiré, avec des mesures dont personne ne connaît le coût, uniquement pour tenir jusqu'aux prochaines élections, qui pourraient avoir lieu d'ici l'été, les conservateurs ayant été réélus en juin 1999.

«Ils ont mis un simple pansement pour aider les consommateurs à payer leur facture mais ils ont balayé beaucoup de problèmes sous le tapis avec l'espoir de tenir jusqu'aux élections, après quoi, tout va éclater de nouveau», note Sean Conway, député libéral et porte-parole de son parti en matière d'énergie. À son avis, le parti qui gagnera les prochaines élections, peu importe lequel, aura droit à



Un pylône de la société hydroélectrique ontarienne avec, en arrière-plan, la tour du CN à Toronto: les Ontariens ont eu un choc lorsqu'ils ont constaté les conséquences de la déréglementation sur leur note d'électricité.

un cadeau empoisonné. «Le dossier énergétique dont il héritera sera son plus gros mal de tête. [...] Il n'y a pas de solution indolore et facile, comme les politiciens les aiment, à ce problème.»

Les libéraux

Le Parti libéral serait, selon les sondages, le mieux placé pour récupérer les mécontents, même si les néo-démocrates, en particulier leur chef Howard Hampton, ont mené la charge

contre la réforme conservatrice. Le dernier sondage Ipsos-Reid, réalisé entre les 15 et 23 octobre auprès de 1001 Ontariens, montre que les conservateurs avaient chuté de neuf points depuis août pour finir avec 33 % des intentions de vote. Les libéraux et les néo-démocrates ont remonté d'un point pour atteindre respectivement 45 % et 14 %.

Les partis ont des positions fort différentes dans ce dossier. Les libéraux sont ouverts aux produc-

teurs privés mais ne croient pas qu'il faille s'en remettre au marché pour résoudre le reste des problèmes de la province sur le front énergétique. «Il y a des intérêts publics vitaux en jeu. Le système de transmission ne doit pas être privatisé, ni les installations nucléaires ou les infrastructures hydroélectriques. Mais il reste à répondre à une question centrale en Ontario: où trouvera-t-on, à l'avenir, les milliers de mégawatts dont nous aurons besoin?», résume Sean Conway.

cher à faire de profit», ajoute-t-il. Pour sa part, il voudrait qu'un organisme public se dédie aux économies d'énergie et que l'Ontario n'investisse plus dans le nucléaire mais dans les autres sources d'énergie.

Le professeur Gingras note qu'en allant de l'avant avec la déréglementation mais en ralentissant sur d'autres fronts, Ernie Eves a voulu éviter d'administrer un camouflet trop évident à son prédécesseur. «Mais là, c'est lui qui va le recevoir», dit M. Gingras.

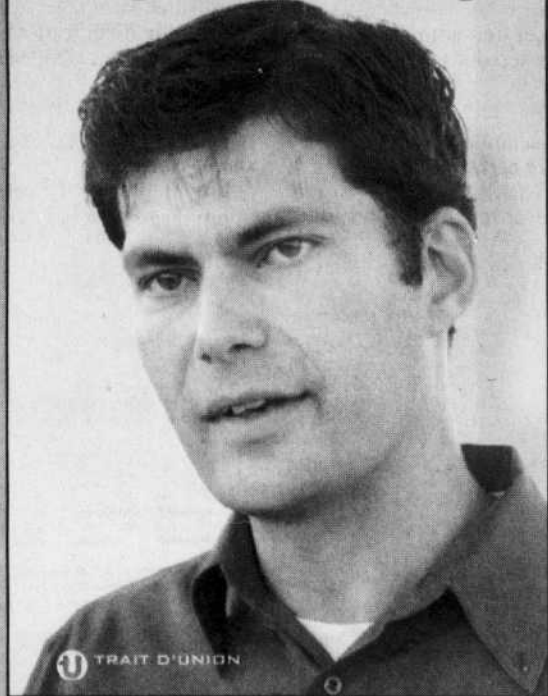
Une seule chose aurait pu sauver les conservateurs, pense Michael Berkowitz, économiste à l'université de Toronto: le temps. Des prix élevés auraient fini par encourager les investisseurs privés à se lancer dans la production d'énergie, le talon d'Achille de l'Ontario, ce qui aurait ensuite favorisé une baisse des prix. «Mais cela prend du temps, et en attendant, des gens en sont affectés. C'est là que la crise politique commence car le gouvernement ne peut pas attendre des années. Sinon, il sera évincé, et le suivant récoltera les fruits», dit-il.

Impératifs idéologiques

Les néo-démocrates ne veulent pas entendre parler de participation du secteur privé ou de déréglementation. Pour eux, la réforme conservatrice ne répondait qu'à des impératifs idéologiques. «Ils font preuve d'un zèle quasi religieux quand il s'agit de privatisation. C'étaient les hôpitaux, les routes, les prisons, les écoles et, maintenant, l'électricité», dénonce Howard Hampton. «L'électricité est un service essentiel qui doit demeurer sous la responsabilité du secteur public et être administré sans cher-

ÉDITIONS TRAIT D'UNION AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Julien Béliveau
Mario Dumont
Le pouvoir de l'image



«Les Québécois ne veulent pas savoir, ils veulent croire.»
Mario Dumont

Le livre pour ceux qui veulent savoir!

www.traitdunion.net

Ce que vous cherchez depuis longtemps...
nous l'avons peut-être?

vases
urnes
statues
fontaines
plantes rares
meubles d'appoint
curiosités

Ouvert 7 jours par semaine
Livraison
Consultation
Stationnement gratuit

230, rue Peel
Montréal
(2 rues au sud de Notre-Dame)
514.935.1812

www.alphaplantes.com



Poteries mexicaines de qualité supérieure



ALPHA
Plantes et poteries

Plus de 500 000 \$ d'inventaire, ça donne du choix!

L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec
André Gélinas

André Gélinas soumet à la réflexion publique des considérations à la fois techniques et polémiques. Notre Loi sur l'équité salariale est la plus «chromée» de toutes les lois du genre, soutient-il. Elle assure aux femmes une rémunération au moins égale et parfois supérieure à celle des hommes tout en empêchant que les hommes aient une rémunération supérieure à celle des femmes. Une telle dérive s'expliquerait par un discours féministe tellement dominant qu'il a émoussé le sens critique des Québécois.

2002 • ISBN 2-922245-76-4 • 256 pages • 24,95 \$

LES ÉDITIONS VARIA
Distribution: Prologue
www.varia.com
info@varia.com

C.P. 35040, C.S.P. Fleury, Montréal (QC) H2C 3K4
TÉL.: (514) 389-8448 • TÉLÉC.: (514) 389-0128

Salariée ?

Autonome ?

Associée ?

J'le sais pas.



Jusqu'au 1^{er} décembre 2002
Venez nous rencontrer à notre stand
Carrefour l'Industrielle-Alliance
977, rue Sainte-Catherine Ouest
(voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro)
Lundi au vendredi, de 10 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche, de 13 h à 16 h 30

Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

ANNÉES	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
TAUX	2,50%	3,00%	4,00%	4,85%	6,00%	6,05%	6,10%	6,20%	6,25%	7,00%

Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Plus on les garde longtemps, plus c'est payant.

Achat à partir de

100\$

Croissance
Flexibilité
Sécurité

Boni de **1%**
la première année pour les nouveaux fonds REER

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h. www.placementsq.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE **1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9**

Placements
Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



LA BEAUTÉ
avec Bernard Derome
Des idées plein la tête
DIMANCHE 13h



ANALYSE

Des devoirs à compléter

Tommy Chouinard

Un exercice «difficile», «risqué» et «périlleux», mais «le plus réussi» des sommets de l'histoire du Québec. Pour le premier ministre Bernard Landry, le Rendez-vous national des régions représente un «pacte historique» entre Québec et ses régions. Pour son gouvernement et son parti, c'est aussi une opération de marketing politique réussie. Pour les 250 représentants régionaux, c'est surtout une initiative satisfaisante. Bref, joie sur fond de consensus, même sans argent neuf et sans programme révolutionnaire. Faut-il pour autant assiéger la question régionale à une affaire classée? Non: le plus important reste à faire, étudier, analyser.

Gare, en effet, à la surenchère d'exclamations jubilatoires: les acteurs du Rendez-vous du gouvernement Landry ont délégué à d'autres instances une immense tâche à laquelle ils n'ont pas su s'atteler en raison de divergences de points de vue. Une commission parlementaire, un comité de suivi et des groupes de travail se retrouvent en effet avec tout un boulot sur les bras, le vrai: celui consistant à se pencher sur le thème central de l'événement, la décentralisation, qui n'a pas bénéficié de débats de fond et qui divise profondément les régions. Car si consensus il y a eu au Rendez-vous national des régions, c'est bien parce que les opinions divergentes ont été évacuées au profit de ces nouveaux comités de travail, qui accueilleront les débats les plus déchirants.

Lors du Rendez-vous, qui s'est déroulé à ExpoCité, à Québec, le gouvernement a ouvert la porte à la décentralisation. Les 250 délégués régionaux, eux, ont posé leur pied pour l'empêcher de la refermer. Reste cependant à sortir du cadre de cette porte, à définir comment sera mise en œuvre la décentralisation, terme flou s'il en est jusqu'à maintenant. «Maintenant, on sait où on s'en va, il suffit d'y aller», a illustré avec justesse un représentant des régions, MRC, régions administratives, municipalités: qui aura le plus de pouvoirs? Qui sera imputable? Des élus ou des non-élus? À ce sujet, les régions ne s'entendent pas. Et encore moins sur le choix des pouvoirs à déléguer précisément.

C'est pourquoi, afin d'éviter les dérapages qui auraient pu éblouir l'événement, le gouvernement Landry a opté pour la prudence. Le ministre des Régions, Remy Trudel, suggère aux régions de lui proposer, à fins de discussion, des projets-pilotes de décentralisation s'adressant aux MRC et aux villes qui exercent le pouvoir des MRC mais aussi aux conseils régionaux de développement en matière d'économie régionale. Cette décentralisation serait «à la carte» puisqu'elle pourrait s'appliquer au domaine de la santé, dans les services de première ligne, voire dans le secteur de l'éducation, et s'accompagner de moyens financiers, donc de pouvoirs de taxation. Des projets-pilotes pour fins de discussion, étudiés en comité de surcroît: il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour les «décentralistes». Les régions ont pourtant acquiescé à cette proposition du gouvernement mais évacué du consensus un projet de loi visant à étendre dès maintenant les pouvoirs des MRC dans les domaines du développement économique et social. Pour l'heure, ont estimé délégués régionaux et ministres, des propositions de projets-pilotes suffisent.

Or, par le passé, des projets-pilotes ont déjà été proposés en ce sens. Et rejetés. Il y a cinq ans, un projet-pilote déléguant des pouvoirs en matière de santé et d'éducation à la municipalité de Fermont, sur la Côte-Nord, était resté lettre morte. Cette ville minière d'un peu moins de 4000 habitants avait proposé un projet-pilote de fusion des services de santé, d'éducation et municipaux (SEM).

Le projet SEM aurait permis à cette petite localité de rapatrier chez elle les centres de décision dans les domaines de la santé et de l'éducation. L'administration municipale aurait aussi été comprise dans une seule et même structure, composée de trois commissions sectorielles et d'un conseil général formé de 13 élus et doté de pouvoirs de taxation. Le principe est simple et rappelle les arguments évoqués cette semaine par les défenseurs de la décentralisation: éviter que les décisions se prennent chacune de leur côté, en vase clos, à des centaines de kilomètres de la municipalité, et permettre aux Fermontois de prendre eux-mêmes les décisions à propos de ce qui les concerne.

Le projet-pilote est toutefois mort au feuillet, ministères et syndicats n'ayant pas réussi à s'entendre. Une véritable révolution en matière de décentralisation s'est donc évanouie en 1998 alors qu'elle aurait bien pu servir de laboratoire. Bref, il n'y a rien de bien nouveau dans la possibilité de proposer des projets-pilotes de décentralisation. Il faudra vraisemblablement retourner à la planche à dessin.

Une nouvelle commission parlementaire

Quoi qu'il en soit, les projets-pilotes proposés seront étudiés par une nouvelle commission parlementaire permanente, la Commission nationale des régions. Les membres de cette commission non seulement étudieront les projets de décentralisation mais assureront aussi une répartition équitable des ressources entre les régions.

La Commission nationale des régions relègue aux oubliettes l'idée de Chambre des régions exprimé par Bernard Landry. À l'heure où l'allègement des structures est en vogue, où la simple allusion à des quasi-sénateurs horrifie tout le monde, cette idée a vite été rejetée par les régions. Cependant, une décentralisation sans lourdeur bureaucratique ne pourra qu'être sérieusement envisagée dans un proche avenir, d'autant plus que la consultation sur la réforme des institutions démocratiques, qui a actuellement cours au Québec, voit maints citoyens réclamer la délégation de pouvoirs aux niveaux local et régional. Le premier ministre le sait, lui qui a ajusté son discours en conséquence: «Plus de gouvernement dans les régions et plus de régions dans le gouvernement.»

Comité sur comité

Autre sujet controversé du Rendez-vous, autre comité de travail: le système actuel de redevances liées à l'exploitation des ressources naturelles sera analysé par un autre comité qui aura pour mandat de proposer un plan d'action «visant à maximiser pour les régions-ressources les retombées économiques découlant de l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire». Son rapport, déjà fort attendu par les régions-ressources voulant bénéficier des sommes perçues par Québec, devrait être déposé d'ici la fin mars 2003. Le ministre des Ressources naturelles, François Genpron, ne semble pas chaud à l'idée, prétextant que Québec retourne davantage en régions que ce qu'il perçoit en redevances. Quand on dit que les questions déchirantes se retrouvent à d'autres instances...

Ministres, MRC, associations et syndicats ne partageaient pas non plus les mêmes vues au sujet d'autres questions fort importantes, comme la création des fonds de développement régionaux et les incitatifs fiscaux destinés aux jeunes des régions. Qu'à cela ne tienne, deux autres groupes de travail étudieront la faisabilité de ces deux mesures, gracieuseté de la ministre des Finances, Pauline Marois. La première mesure vise à accumuler des sommes pour le développement régional à partir des fonds de retraite des travailleurs en région et de sommes provenant des gouvernements du Québec et du Canada; la seconde vise à retenir les jeunes en région avec de l'argent sonnante. Deux groupes, deux mesures, pourrait-on dire.

Et c'est sans compter le comité de suivi du Rendez-vous national des régions, présidé par Bernard Landry et formé des 14 présidents des délégations régionales. Le premier ministre a convoqué tout le monde dans trois mois pour évaluer les résultats concrets du sommet sur le terrain.

À la clôture du Rendez-vous, le gouvernement Landry est parvenu à obtenir un consensus sur quelque 200 engagements qui se retrouveront dans son plan d'action Québec-Régions pour les trois prochaines années. Ces engagements tiennent davantage de la redéfinition de priorités et de la réorientation de programmes que de la révolution, aucun argent neuf n'étant prévu par le gouvernement.

Ce consensus a été obtenu à l'arraché, comme le veut la formule consacrée, puisqu'il aura fallu reléguer des questions brûlantes liées à la décentralisation à d'autres instances. Il faudra y faire face et assister à un vrai débat. Des commissions et des comités, voilà où se jouera désormais la partie. Parions que tous les acteurs régionaux, gouvernementaux et associatifs, avec leurs intérêts divergents, seront, une fois encore, au rendez-vous. À suivre.

Programmes nationaux d'assurance-médicaments et de soins à domicile

Romanow est sur la mauvaise piste

Le gouvernement fédéral ne fera qu'alourdir le système de santé s'il veut se substituer aux provinces, prévient un expert de la commission

Celui qui préside la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Roy Romanow, s'est fait mettre en garde hier contre sa propre vision nationale du système de santé au Canada.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

profondément enracinées au sujet de la répartition des pouvoirs dans ce secteur.

Alors que Roy Romanow s'apprête à proposer le financement par Ottawa de programmes nationaux d'assurance-médicaments et de soins à domicile, une étude commandée par sa commission d'enquête le met en garde contre cette idée «malavisée».

Il faut, dit l'auteur de l'université Queen's, résister à la tentation, qui ne compliquerait que davantage le système de santé. Une participation active du gouvernement fédéral dans les systèmes de santé des provinces «représenterait un changement radical au Canada», écrit Harvey Lazar, directeur de l'Institut des relations interprovinciales de l'université Queen's, dans une étude d'une trentaine de pages remise à la commission Romanow hier.

«Un programme fédéral de soins de santé, par exemple pour l'assurance-médicaments, pourrait survivre à une contestation judiciaire s'il était financé à même les recettes générales plutôt que par des cotisations ou des primes, continue-t-on. Mais il remettrait en question des conventions politiques

parler d'eux-mêmes. J'ai utilisé le mot «malavisé».

Dans un de ses derniers discours, prononcé à Boston, M. Romanow a laissé entendre qu'il proposerait l'expansion des services couverts par le régime public. L'idée

d'une assurance-médicaments nationale et des soins à domicile pour les personnes en perte d'autonomie ou au sortir de l'hôpital sont dans l'air. Mauvaise idée, s'est-il fait dire hier.

«Notre objection, explique M. Lazar, c'est que c'est déjà assez difficile comme ça pour les provinces d'avoir un système de santé cohérent. Les systèmes sont très lourds dans toutes les provinces. Et de

prendre une portion de ce système, que ce soit les soins à domicile ou l'assurance-médicaments, et de la placer sous la responsabilité du gouvernement fédéral ne fera qu'ajouter à cette lourdeur.»

Selon M. Lazar, le problème fondamental du système de santé dans à peu près toutes les provinces canadiennes est un manque de coordination entre les différents éléments de ce système. Les différents corps médicaux travaillent en vase clos, les différents établissements de santé ne sont pas reliés entre eux pour assurer un continuum de soins, etc. L'intervention d'Ottawa ne

fera que morceler davantage le réseau, croit le professeur. «Les liens entre les différentes parties du système sont très faibles. Le système n'est pas vraiment intégré. Les provinces savent cela et tentent d'améliorer la situation. [...] Introduire un nouveau joueur dans le système ne rendrait la situation que plus difficile.»

Par ailleurs, M. Lazar croit que le gouvernement fédéral n'est pas équipé pour intervenir directement dans la santé. «Il n'a pas la capacité administrative ou bureaucratique pour organiser le système aussi bien que le font les provinces dont c'est le champ d'activité.»

Roy Romanow, qui est l'unique commissaire de la Commission d'enquête sur les soins de santé au Canada, devrait rendre son rapport final d'ici la fin du mois.



Roy Romanow

«Introduire un nouveau joueur dans le système ne rendrait la situation que plus difficile»

EN BREF

Lobbying : un statut incertain

(PC) — Les groupes communautaires et organismes sans but lucratif devront attendre quelques mois avant de savoir quel statut leur sera réservé dans la nouvelle Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying. Une provision de la loi les exclut de son application jusqu'en mars 2003 et le législateur devra déterminer d'ici là s'ils devront s'inscrire au registre des lobbyistes.



Le fauteuil zéro-gravité **Back Saver^{mc}**
en pleine action... Hyperconfortable

Boutique
Tout pour le Dos

...un rendez-vous avec le confort!

1 Henri-Bourassa Est coin Boul. St-Laurent ☎ Henri-Bourassa
514-383-1582 1-800-268-1582 www.toutpourledos.com
Stationnement privé

EBEL

CLASSIC WAVE

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651



Cyclistes!

Après deux semaines «de grâce», les supports à vélos marqués de cette interdiction seront retirés des trottoirs de la ville pour la saison hivernale.

Évitez de les utiliser au delà du **dimanche 17 novembre**: les vélos qui y demeureront accrochés seront transportés à la fourrière municipale (514) 872-5232.



Ville de Montréal

• LES ACTUALITÉS •

Conseil supérieur de l'éducation

Conseiller le ministre. Et après ?

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

À quoi sert le Conseil supérieur de l'éducation? Telle est la question que se pose l'organisme lui-même, sans pouvoir y répondre entièrement, alors qu'il s'interroge sur la portée de son action dans le cadre d'une démarche d'évaluation des résultats. Tandis qu'il déposait récemment à l'Assemblée nationale

son tout premier rapport annuel de gestion — une exigence qui découle de la nouvelle Loi sur l'administration publique —, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) conclut que cet auto-examen connaît ses limites. «Puisque ce que l'on fait, c'est donner des conseils, on s'est demandé: est-ce que nos conseils sont véritablement suivis? explique le nouveau président du conseil, Jean-Pierre Proulx. La réponse est difficile à trouver.»

Depuis l'avènement de la loi 82, sur l'administration publique, c'est l'ensemble des affaires de l'État qui est sous surveillance, dans une optique de «gestion axée sur l'atteinte de résultats». Dans cet esprit, le Rapport annuel de gestion 2001-2002 du CSE rend compte des orientations et des objectifs de l'organisme, et aussi des résultats qui y sont rattachés.

Le CSE, dont l'un des rôles essentiels est de fournir des avis au ministre de l'Éducation, admet

son impuissance au moment de juger de l'efficacité réelle de l'une de ses missions premières, soit la transmission d'avis au ministre de l'Éducation. «C'est très difficile de mesurer avec exactitude le suivi des recommandations que fait le conseil, surtout lorsqu'on conseille le ministre», note Jean-Pierre Proulx, qui occupe le poste de président depuis le début de septembre. Il nous faudrait du temps, une équipe dédiée à cela et, surtout, une méthodologie particulière.»

Chaque année, le CSE soumet des avis au ministre de l'Éducation, qui est tenu de s'en remettre à cette instance-conseil, par exemple lorsqu'il s'avise de modifier certains aspects des lois liées au système d'éducation. Le CSE, qui scrute l'ensemble du réseau de l'éducation, du primaire à l'université, en passant par l'éducation des adultes, a ainsi émis au cours de l'année 2001-02 deux avis, l'un sur la réussite au collégial et l'autre sur

les partenariats à l'université.

Incapable de mesurer avec justesse l'étendue du suivi de ses recommandations, le CSE est cependant en mesure de vérifier, à l'aide «d'indicateurs d'influence», l'intérêt porté à ses actions. «Il y a un intérêt évident», note Jean-Pierre Proulx, qui précise que le conseil s'est de tout temps préoccupé de son influence, quoique cette manière de le faire, sous forme de rapport de gestion, soit nouvelle.

Cet intérêt, le conseil le vérifie notamment par le nombre d'allocutions prononcées par la présidence au cours de l'année — une cinquantaine l'an dernier — et par la quantité de demandes de documents adressées au conseil, près de 9000 la même année. «L'influence du conseil est palpable», affirme Jean-Pierre Proulx. Quant à mesurer précisément le suivi de chacune des recommandations, la tâche est importante.»

Au nombre des projets sur lesquels planche le CSE actuellement, il y a un avis sur le projet de loi 124, déposé récemment à l'Assemblée nationale par le ministre Sylvain Simard, et qui porte sur les plans de réussite. Le conseil s'apprête aussi à publier sous peu un avis sur l'organisation du primaire en cycles d'apprentissage.

Du soja contaminé par un OGM

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

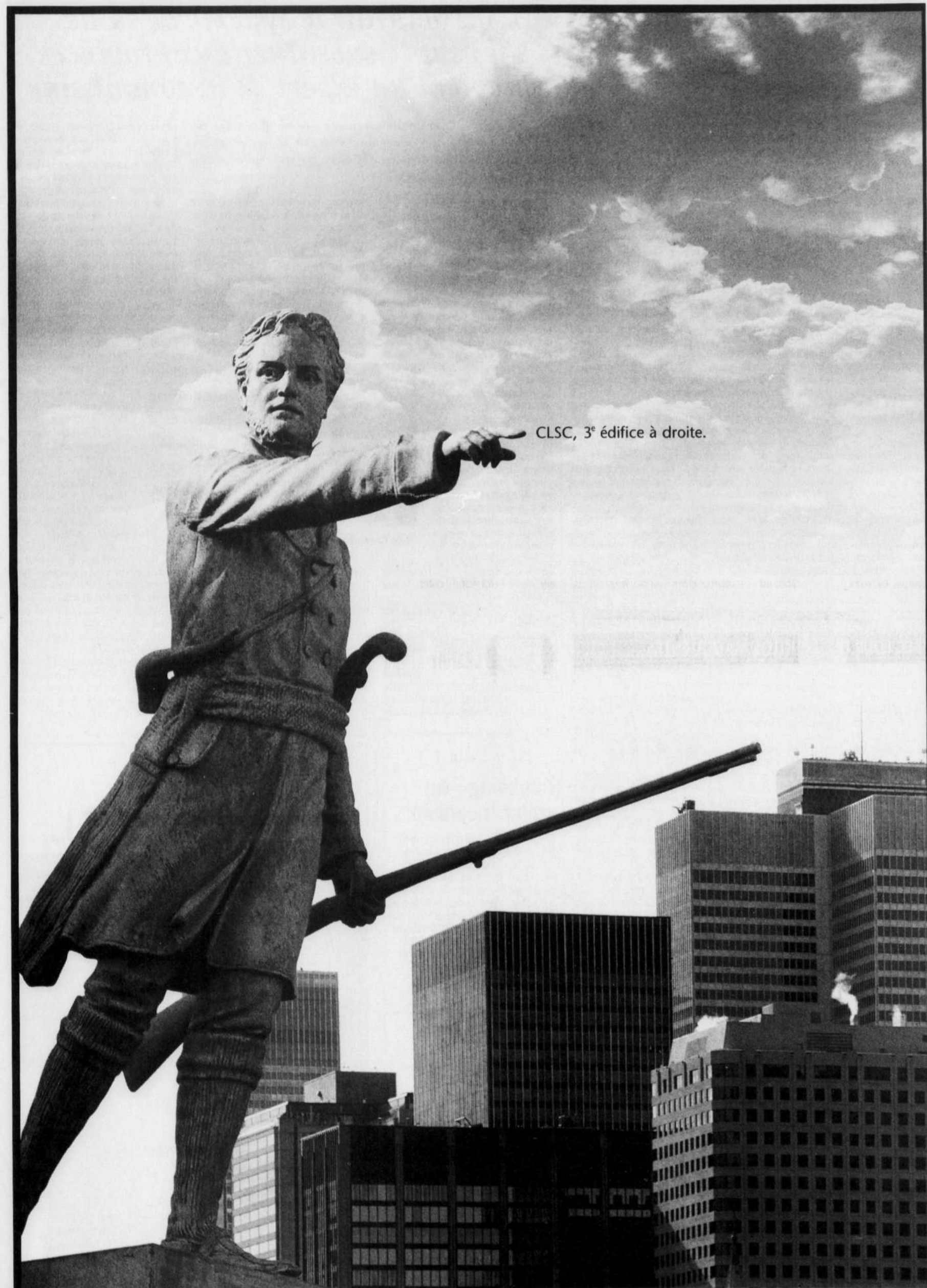
Plus tôt cette semaine, le département américain de l'Agriculture révélait que 500 000 boisseaux de soja destinés à l'alimentation humaine avaient été contaminés par du maïs transgénique produisant une protéine utilisée en pharmacie et dans l'industrie chimique. Il n'en fallait pas plus pour faire bondir les groupes environnementaux qui dénoncent la faiblesse des contrôles gouvernementaux nord-américains en matière de pollution biologique. Et qui rappellent que, même si la plupart des protéines sont rapidement dégradées dans le système digestif humain, certaines peuvent survivre suffisamment longtemps pour causer des problèmes de santé.

Cette histoire n'est pas sans rappeler l'affaire du maïs StarLink — contenant une protéine susceptible de causer des allergies —, dont on avait retrouvé des traces dans des coquilles de taco en vente dans les épiceries alors qu'il n'avait été autorisé que pour l'alimentation animale.

Cette fois, le nouveau cas de contamination met en cause du soja ayant été récolté dans un champ du Nebraska sur lequel l'entreprise américaine ProdiGene avait cultivé précédemment un OGM (du maïs) conçu pour fournir de la trypsine, une enzyme utilisée notamment dans la fabrication de l'insuline. Or des grains de maïs abandonnés dans le champ ont germé et ont formé un certain nombre de plants — contenant la trypsine — qui ont été incorporés à la récolte de soja destinée au marché de l'alimentation humaine.

«Cet incident démontre une nouvelle fois qu'il est impossible d'éviter une contamination par des plantes génétiquement modifiées une fois disséminées dans l'environnement», a déclaré Eric Darier, de Greenpeace. «Pour l'instant, il ne s'agit que d'un nombre limité d'essais en champs qui ne se comparent pas avec les ambitions que caressent les entreprises de biotechnologies.»

Au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a autorisé en 2002 six essais en champs de plantes transgéniques pharmaceutiques.



CLSC, 3^e édifice à droite.

SUIVEZ LE GUIDE.

Santé? Services sociaux? Ne cherchez plus. Le Guide Santé Montréal vous indique, carte à l'appui, où trouver les ressources en santé et services sociaux dans votre quartier. Surveillez son arrivée, il sera déposé sous peu dans votre boîte aux lettres.



Santé
Montréal

www.santemontreal.qc.ca

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE

Denis Vaugouls
America
L'expédition de Lewis
& Clark et la naissance
d'une nouvelle puissance



264 pages, illustré, cochen. 30\$

D'où vient cette Amérique dont est
si fier George Bush? Pourquoi
États-Unis = America? Quel fut l'impact
de l'expédition Lewis & Clark? Quel fut
le rôle des Canadiens et des Indiens?

Venez rencontrer l'auteur
au Salon du livre au stand 08

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Le Livre noir du Canada anglais, tome 2

Normand Lester règle ses comptes

La société canadienne-anglaise est dépeinte comme étant raciste et esclavagiste. Et Radio-Canada n'est pas en reste!

Le Livre noir du Canada anglais, qui a valu à son auteur, le journaliste Normand Lester, sa suspension de Radio-Canada suivie de sa démission il y a près d'un an après 35 ans de «loyaux» services, s'est vendu à plus de 50 000 exemplaires, un succès de librairie qui tient du phénomène. Le tome 2 de ce que l'auteur appelle une enquête mais qui est en fait une collection de faits historiques avérés, émaillée d'affirmations qui relèvent du pamphlet, vient de paraître. Comme la formule a fait florès, Normand Lester nous promet déjà une suite.

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

C'est pour répondre à la vision édulcorée de l'histoire du Canada que livrent *Les Minutes du patrimoine*, ces capsules télévisuelles produites par l'Information essentielle, une entreprise de Robert-Guy Scully, que Normand Lester a écrit son best-seller *Le Livre noir du Canada anglais*. C'est aussi pour répliquer à la campagne de dénigrement du Québec au Canada anglais après 1995, quand les Québécois francophones étaient dépeints comme «racistes, xénophobes et intolérants», rappelle le journaliste au cours d'une entrevue accordée au *Devoir*.

Le Livre noir du Canada anglais 2, comme l'ouvrage qui l'a précédé, tente de démontrer que «les gens qui nous lancent des pierres habitent dans une maison de verre». L'objectif que poursuit Normand Lester, c'est d'illustrer jusqu'à quel point les Canadiens anglais protestants, tout au long de l'histoire canadienne, se sont montrés «intolérants envers toutes les minorités raciales, ethniques et culturelles qui existaient au Canada».

Normand Lester en profite pour régler ses comptes avec son ancien employeur, Radio-Canada. Il cite l'ombudsman de la SRC, Mario Cardinal, qui s'étonne qu'on puisse utiliser la notion de «consensus populaire» qui existe au sein de la société canadienne anglaise pour expliquer que CBC ait nettement favorisé le clan du

NON dans sa couverture du référendum de 1995. Radio-Canada est bien mal placée pour l'accuser de manquer d'objectivité, comme la société l'a fait lors de sa suspension, fait valoir le journaliste.

Normand Lester croit avoir pris son ex-patron Jean Pelletier en défaut. Il publie un extrait d'une lettre de ce dernier destinée à une téléspectatrice qui se plaignait de la partialité de Radio-Canada en faveur du Parti québécois et de Lucien Bouchard lors des élections de 1998. Soulignant qu'après l'élection M. Bouchard a repoussé aux calendes grecques la tenue d'un référendum, Jean Pelletier écrit: «D'aucuns estiment que la sagesse a prévalu. Nous croyons y être pour quelque chose.»

«Vous avez bien lu! Le directeur des nouvelles télévisées de Radio-Canada, Jean Pelletier, est fier de souligner que son service est en partie responsable des piètres résultats du PQ, qui ont obligé Lucien Bouchard à repousser la tenue d'un référendum», écrit l'auteur.

«C'est du délire», répond M. Pelletier quand il est joint par *Le Devoir*. Normand Lester ne tient pas compte du contenu de la lettre qui fait état des efforts que Radio-Canada a déployés pour assurer la plus grande objectivité possible à sa couverture de cette élection, se défend Jean Pelletier.

Citant nombre d'historiens, canadiens-anglais surtout, Normand Lester, qui s'est penché dans son premier ouvrage sur le sort réservé aux Canadiens français et aux juifs, traite de l'esclavage auquel furent soumis les Noirs jusqu'au début du



Normand Lester

XIX^e en Ontario et dans les Maritimes. «La moitié des députés du Haut-Canada était des maîtres esclavagistes», soutient-il. La ségrégation raciale envers les Noirs a existé dans les écoles ontariennes jusque dans les années 50, fait-il observer. Il est donc faux de prétendre que les esclaves noirs affranchis en provenance des États-Unis furent bien accueillis par les Canadiens anglais.

Florissant en Saskatchewan, le Ku Klux Klan s'est répandu en Ontario et en Alberta. Le KKK, qui menait une campagne anti-catholique et anti-français, était associé au Parti conservateur dans les années de la Dépression.

Dans un autre chapitre, Normand Lester relate l'extermination par les colons anglais établis à Terre-Neuve de tous les Beothuks, un peuple autochtone qui avait pour tant eu des relations pacifiques avec les Français et les Portugais.

Dans son livre, Normand Lester écrit que l'histoire du Canada est marquée par «la haine de la majorité anglophone à l'égard des Canadiens français et des autres minorités». Les Chinois, qui ont commencé à s'établir en Colombie-Britannique en 1858, «ont été particulièrement visés par le racisme qui a caractérisé la politique d'immigration canadienne», avec,

notamment, l'adoption du Chinese Immigration Act, une loi d'exclusion abrogée en 1947.

Normand Lester dénonce la complaisance des médias anglophones, du leader du NPD, Audrey MacLauchlin, et d'Adrienne Clarkson, notamment, à l'endroit des Warriors durant la crise d'Oka. «Ces criminels jouiront du soutien empressé du Canada anglais, de ses médias et de ses leaders d'opinion, et réussiront à démontrer la société québécoise aux yeux du monde entier», fait-il observer. L'opinion publique ontarienne n'a pourtant pas réagi quand un policier a abattu à la mitrailleuse un autochtone sans arme en 1995 à Stoney Point pour une autre histoire de cimetière amérindien, s'insurge-t-il. C'est d'ailleurs au Québec que les autochtones sont les mieux traités au Canada, souligne-t-il, en s'appuyant sur une démonstration faite par Robin Philpot.

Les Canadiens anglais occultent leur histoire, soutient Normand Lester, qui, paradoxalement, a puisé dans les écrits d'historiens canadiens-anglais pour rédiger son livre. Le traitement que réserve le Canada anglais à ses minorités a bien changé depuis les années 70, reconnaît-il. La seule cible qui reste aux Canadiens anglais, ce sont les Québécois francophones. «Avec la rectitude politique, c'est bien difficile de s'en prendre aux autres minorités comme on pouvait le faire avant les années 70. Maintenant on est les seuls contre qui ils peuvent manifester ouvertement leur ressentiment», estime l'auteur. Même ça. «C'est disparu parce qu'ils ont l'impression d'avoir écrasé définitivement le mouvement d'affirmation nationale au Québec».

Dans la mesure où les Québécois se comporteront comme une minorité comme les autres, à l'instar des Chinois, des Italiens, des Ukrainiens ou des Sikhs, ils ne seront plus inquiétés par la majorité. Mais à partir du moment où ils voudront se manifester comme peuple, le Canada anglais «montera aux barricades et fera preuve d'intolérance totale», prédit Normand Lester.

Accord de Kyoto: report probable d'une conférence conjointe

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

La Conférence conjointe des ministres de l'Environnement et de leurs collègues de l'Énergie, prévue pour jeudi prochain à Toronto, en vue d'élaborer un plan national d'action sur les changements climatiques, pourrait être reportée à la suite d'une nouvelle demande des provinces.

C'est ce qui ressort de la lettre adressée jeudi dernier par les deux coprésidents de la Conférence conjointe des ministres (CCM), les ministres de l'Énergie de Nouvelle-Écosse, Gordon Balseg, et de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard, Chester Gillen, à leurs vis-à-vis fédéraux, Herb Dhaliwal et David Anderson.

Dans cette lettre, dont *Le Devoir* a obtenu copie, les deux porte-parole de la CMM demandent en effet à leurs homologues fédéraux une rencontre préalable de leurs sous-ministres respectifs en vue de «trouver des terrains d'entente communs» pour développer les partenariats que souhaitent les provinces avec Ottawa en vue d'opérationnaliser un plan national de lutte aux changements climatiques.

Les deux porte-parole des provinces ne proposent pas formellement un report de la rencontre ministérielle prévue à Toronto pour jeudi prochain. Mais la demande qu'ils formulent implique une telle décision.

La requête des ministres provinciaux n'implique pas automati-

quement que la démarche proposée retarde le processus de ratification du protocole de Kyoto par le Parlement canadien en décembre. Mais pour certaines provinces, qui veulent étirer les pourparlers, le report de la rencontre deviendrait un prétexte en or pour demander au premier ministre Jean Chrétien de retarder la ratification formelle en l'absence d'un plan d'action canadien. Pour d'autres provinces, tel n'est pas le cas car les ministres provinciaux ont pris acte à leur dernière rencontre d'Halifax de la volonté d'Ottawa d'aller de l'avant, selon les engagements pris sur la scène internationale, ce qui pourrait impliquer que le plan sera négocié en phases évolutives.

La divulgation de ces tractations, susceptibles de devenir autant d'embûches procédurales en travers du processus de ratification, a provoqué hier une réaction immédiate du mouvement Greenpeace, qui a exhorté le gouvernement fédéral à «ratifier sans plus attendre».

Pour Greenpeace, qui avait pris connaissance de la demande des ministres provinciaux, la mise en place d'un processus de négociation à ce moment-ci «retarderait de plusieurs mois la ratification du protocole de Kyoto».

Selon Steven Guilbault, porte-parole du groupe écologiste, «de toute évidence, certaines provinces négocient de mauvaise foi. Il est crucial que le gouvernement Chrétien aille de l'avant et ne se prête pas à ce jeu dont l'objectif est la mort à petit feu du projet de ratification».

WATERMAN

Expert II



Nouvelles couleurs

- bleu marbré
- noir
- gris mat
- acier satiné

Ensembles cadeaux
bille et porte mine

99\$

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

- 977, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
- Carrefour Laval
- Mail Champlain, Brassard
- Place Laurier (Sainte-Foy)

Tél. : (514) 284-1295

www.stylo.qc.ca

LE DEVOIR S'EXCUSE AUPRÈS DES GAGNANTS
DES PRIX DU QUÉBEC POUR LES 2 PHOTOS MANQUANTESL'UNIVERSITÉ LAVAL
REND HOMMAGE AUX LAURÉATES
ET AUX LAURÉATS
DES PRIX DU QUÉBECJocelyne Allouche
Prix Paul-Émile-Borduas

pour l'œuvre d'une qualité esthétique supérieure et d'une profondeur de réflexion dans laquelle coexistent la sculpture, la photographie, le dessin ainsi que des matières fluides et mouvantes.

André Parent
Prix Wilder-Penfield

pour l'originalité, l'importance et l'ampleur d'une carrière exceptionnelle consacrée à l'étude de l'organisation anatomique et fonctionnelle du cerveau.

UNIVERSITÉ
LAVAL

Aujourd'hui Québec, demain le monde

www.ulaval.ca

JUSQU'À
24 MOIS
SANS
INTÉRÊTService de
décoration
GRATUIT

Claude Bouchard

Vente de TAPIS
Préart • Céramique
Bois flottant • CarpettesTAPIS*
3 POUR 1 \$199
1-Tapis
2-Sous-tapis
3-Installation GRATUITEPRÉLART
1^{re} qualité
Installation
GRATUITEBOIS FLOTTANT
Garantie
25 ans
1^{re} qualitéCÉRAMIQUE
1^{re} qualité
grade 4NOUVEAU CONFECTION GRATUITE
RIDEAUX DRAPERIES DOUILLETES COUVRE-LITCOULEUR DÉCOR
Design3645, boul. St-Joseph E., Montréal
(514) 729-73131875, Panama Brassard, Longueuil
(450) 923-1234

UN INVESTISSEMENT DANS L'AVENIR!

L'Université Laval et la Faculté des sciences de l'administration remercient M. Carmand Normand de son soutien au développement de l'enseignement et de la recherche à l'Université.

Le don de 500 000 \$ de M. Normand a permis de créer le «Fonds Carmand Normand en finance» en janvier 2002. Ce fonds, rattaché à la Faculté des sciences de l'administration, encourage les étudiantes et les étudiants à entreprendre des études de 3^e cycle en finance.

Les premières bourses de 15 000 \$ chacune seront attribuées à des étudiants les plus méritants au cours de la prochaine année universitaire.



CARMAND NORMAND

Licence en sciences
de l'administration 1968
Université LavalPrésident et chef de la direction
Addenda CapitalUNIVERSITÉ
LAVALfsa
Faculté
des sciences de
l'administration

www.fsa.ulaval.ca/dept/fas/bourse.asp

• LES ACTUALITÉS •

Des hommes de passage

La radio des Souverains anonymes sur grand écran

ANDRÉ LAVOIE

Albert Jacquard a parlé d'eux comme de «grands de ce monde», et Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, a répété avec force et conviction ce qu'il pensait de cette émission de radio vraiment pas comme les autres: «Un projet fou, insensé, mais absolument nécessaire.»

Cette folie se nomme *Les Souverains anonymes*, un espace unique sur les ondes de la station communautaire CIBL, où les prisonniers du pénitencier de Bordeaux n'ont jamais été aussi libres: libres de chanter, de lire leurs poèmes, de poser des questions, avec autant d'impertinence que d'à-propos, aux invités souvent prestigieux — artistes, intellectuels ou politiciens — qu'ils accueillent avec une bon-

ne humeur contagieuse ou de grandes vagues d'émotions. Depuis 1990, Mohamed Lotfi, l'âme dirigeante des *Souverains anonymes*, estime que pas moins de 11 000 détenus ont défilé au micro. Pas mal pour un projet que ce journaliste-cinéaste porte à bouts de bras, à la fois «un engagement et un plaisir», qu'il souhaite maintenir dans un certain... «anonymat».

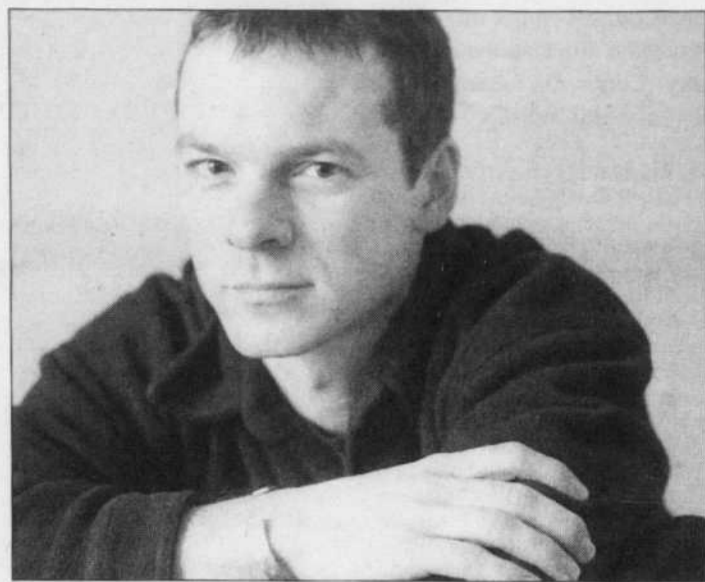
Les choses vont peut-être changer et l'émission gagnera peut-être de nouveaux auditeurs avec le documentaire de Bruno Boulianne, *Des hommes de passage*. La première s'est tenue sur les lieux mêmes du tournage, dans ce studio de Bordeaux, où plusieurs participants se retrouvent «comme une âme à part entière» dans «la seule place où on ne se sent pas en prison». Devant un public bigarré composé de journalistes, de détenus, d'anciens pensionnaires visiblement émus d'être

(temporairement) de retour et du ministre Ménard, qui ne cachait pas son émotion lui non plus, le cinéaste tenait à offrir son film à ses principaux protagonistes.

Les Souverains anonymes, c'est à la fois une pépinière de talents et une parenthèse salutaire pour fuir une existence monotone entre quatre murs gris et le bruit des clés des gardiens, mais selon les vœux de Mohamed Lotfi, entièrement partagés par Bruno Boulianne dans son film, c'est surtout un endroit où on peut simplement «voir le meilleur des gars» qui participent à l'émission. Pour le documentariste, il n'était pas question de scruter leur lourd passé mais plutôt de les voir vivre au présent, d'explorer leur sensibilité à fleur de peau, de nous faire partager leur goût insatiable de liberté. Un de ces hommes de passage, notaire de profession, confiait avec amusement qu'après 20 ans à écrire des contrats, *Les Souverains anonymes* lui avait donné l'occasion d'écrire son premier poème...

Même si Mohamed Lotfi hérite l'anonymat de l'émission, ce n'était pas la première invitation qu'on lui lançait pour mettre en images cette expérience radiophonique. Bruno Boulianne prêtait l'oreille depuis 1992, se remémorant parfaitement le choc d'entendre ces voix «solemnelles», confusément chargées «de violence, d'amour et de paix». Après un premier refus de la part de Lotfi, il est revenu à la charge au moment du dixième anniversaire, une occasion propice pour faire le bilan, occasion que le journaliste a saisie avec plus d'enthousiasme.

Des hommes de passage témoigne d'un bout à l'autre des effets bienfaisants qu'apporte l'émission à ceux qui osent s'y impliquer. Pourtant, on ne cherche pas à l'ériger en modèle parfait et intouchable de réinsertion sociale, un objectif que Mohamed



ARCHIVES LE DEVOIR

Bruno Boulianne a dû s'y prendre à deux fois pour convaincre Mohamed Lotfi de le laisser tourner un documentaire sur son émission.

Lotfi n'a jamais eu en tête au moment d'instituer *Les Souverains anonymes* et qu'il refuse toujours de soutenir aujourd'hui. Beaucoup moins catégorique, Serge Ménard, le tremolo dans la voix après avoir vu ce documentaire «qui dit l'essentiel de ce [qu'il] pense», espère tout de même que la prison puisse ramener les gens dans la société... «dans la mesure du possible». En bon ex-analysé et fier de l'être, il n'en a pas moins comparé la démarche du journaliste à celle d'un psychanalyste: «Mohamed Lotfi a compris que les prisonniers devaient exprimer leur douleur dans leurs mots.»

Cette douleur, parfois indicible, passe par un micro, question de s'échapper «d'un lieu où l'amour est stérile, un lieu où tu ne peux jamais fuir la souffrance», selon un des participants du film de Bruno Boulianne. Pour le réalisateur, après avoir

observé le passage des navires sur le Saint-Laurent (*Un cirque sur le fleuve*) et partagé l'existence trépidante, entre ciel et terre, des pilotes de brousse (*Aviature*), voilà un atterrissage réussi dans l'univers carcéral. Il offre une vision humaniste et chaleureuse sur des hommes en colère, en détresse mais, comme nous tous, de passage et, très souvent, grâce à Mohamed Lotfi, de bonne volonté.

Le documentaire *Des hommes de passage* de Bruno Boulianne est présenté dans le cadre des Rencontres internationales du documentaire le 18 novembre à 17h15 et du 26 au 29 novembre à 19h au Cinéma ONF. Les projections seront suivies d'une discussion avec le réalisateur et certains participants du film.

Lucie Papineau en mission en Pologne, en Allemagne et en Chine

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

C'est en plaidant en faveur de la continuité que la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce du Québec, Lucie Papineau, a entrepris hier soir une mission commerciale en Pologne, en Allemagne et en Chine.

«Souvent, les entreprises n'exportent qu'une fois et ne reviennent plus sur un marché», a déploré la ministre Papineau au cours d'une entrevue téléphonique à la veille de son départ. Il faut qu'elles consolident un marché avant de s'attaquer à un deuxième marché. Elle a indiqué que cette idée de continuité était au cœur de la nouvelle politique de développement des exportations du gouvernement québécois. «Il s'agit d'un élément essentiel que de permettre à nos entreprises de s'assurer d'abord qu'elles sont prêtes à exporter, ensuite de voir vers quel pays, puis de consolider leurs exportations», a-t-elle affirmé.

La continuité sera à l'honneur lors de la mission, surtout en Allemagne et en Chine, des pays qui ont reçu plus d'une mission commerciale québécoise au cours des dernières années. Mme Papineau en sera elle-même à sa troisième mission en Allemagne. «Quand on commence une relation avec un pays dans le domaine des exportations, il faut la continuer.»

Elle a ajouté que si le Québec avait des relations étroites avec certains Länder allemands depuis des décennies, comme la Bavière, il était important de développer davantage nos relations avec d'autres Länder, comme la Saxe. Au cours de la mission, Mme Papineau rencontrera d'ailleurs le ministre de l'Économie et du Travail de la Saxe, Martin Gillio. Plus d'une vingtaine d'entreprises québécoises participeront à la mission dans ce pays.

L'Allemagne est l'un des principaux partenaires commerciaux du Québec après les États-Unis. En 1999, les exportations québécoises en Allemagne ont atteint 873,9 millions, alors que les importations ont atteint deux milliards.

Pour la Chine, on parle d'exportations québécoises de 704,3 millions en 2001 et d'importations de 2,7 milliards. Le potentiel est énorme, surtout depuis l'accession de ce pays à l'Organisation mondiale du commerce, en décembre 2001. «La Chine va prendre de plus en plus de poids dans l'économie mondiale», a affirmé Mme Papineau. Il faut être là tout de suite, c'est le temps ou jamais de saisir l'occasion et d'aller vérifier toutes les opportunités que nous avons.

La Chine a notamment des besoins importants dans le domaine des infrastructures et de la construction. Le bois d'œuvre, notamment, est en forte demande. «On s'attend à ce qu'en 2010, la consommation chinoise de bois d'œuvre atteigne 240 millions de mètres carrés», a déclaré la ministre. Avec la crise actuelle du bois d'œuvre, ça pourrait aider nos entreprises à diversifier leurs exportations.

Alors qu'il était premier ministre du Québec, Lucien Bouchard a effectué deux missions commerciales en Chine, en 1997 et en 2001. Mme Papineau a soutenu que, depuis 1997, le gouvernement québécois avait aidé 350 entreprises à accéder au marché chinois, ce qui aurait entraîné la création de 4800 emplois au Québec.

EN BREF

Vingt ans de prison pour un butin de 11 \$US

(AP) — Un homme de 57 ans a été condamné jeudi en Californie à une peine de prison allant de 25 ans à la perpétuité pour un vol de vin, de baume à lèvres et d'un produit pour rendre l'haleine fraîche — un butin d'une valeur totale de 11 \$US. Ronald Herrera, qui a 17 mentions à son casier judiciaire, dont un cambriolage avec viol d'une femme et de sa fille de 15 ans en 1971, coups de feu sur un policier et six vols à main armée en Virginie, tombe sous le coup de la loi adoptée en 1994 par la Californie, la plus dure de tous les États-Unis: quiconque récidive après avoir été condamné pour deux crimes graves est passible d'une peine de prison allant de 25 ans à la perpétuité.

ÉDITIONS TRAIT D'UNION
AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Stephen Williams

Karla

Le Pacte avec le diable

Au cœur de l'affaire Bernardo

La justice canadienne en délire!
Une tueuse en série libérée le 6 juillet 2005.
Et qui songe à s'installer à Montréal.
Karla: le livre boycotté par le Canada anglais!

www.traitdunion.net

ACTUEL 5
Depuis 1984

love
design by
F. Scarsetti - M. Paul

Tout le mobilier INSA est remboursé de matériaux écologiques. www.insa.it
distribué par: hmartin@actuel5.com

12435, Joseph-Edouard-Samson, Saraguay, Montréal
514-335-0705
SUR RENDEZ-VOUS

HEC MONTRÉAL

FAITES ESCALE À HEC Montréal

La Semaine HEC Montréal — un événement annuel — vous fait entrer dans l'univers du transport.

Lundi 18 novembre 11 h	18 h 30	Mardi 19 novembre 18 h 30	Mercredi 20 novembre 18 h 30	Jeudi 21 novembre 18 h 30
Table ronde Turbulences dans le transport aérien	Table ronde Les automobilistes doivent-ils payer davantage pour préserver l'environnement?	Table ronde L'avenir des infrastructures aéroportuaires dans la grande région de Montréal	Table ronde Le transport en commun est-il la seule solution aux embouteillages?	Table ronde Partenariats public-privé: est-ce une solution au financement d'infrastructures?
Lise Fournel Présidente et chef de la direction Destina.ca	Carol Montreuil Vice-président, Division de l'Est Institut canadien des produits pétroliers	Henri-Paul Martel Vice-président, Ingénierie et Construction Aéroports de Montréal	Florence Junca-Adenot Présidente-directrice générale Agence métropolitaine de transport	Jean Daigneault Vice-président principal SNC-Lavalin Investissement Groupe SNC-Lavalin inc.
Philippe Sureau Vice-président exécutif Transat A.T. inc.	Normand Parisien Directeur général Transport 2000 Québec	Jacques Roy Professeur titulaire HEC Montréal	Vincent Patterson Associé principal Groupe VP RESO Inc.	Liguori Hinse Sous-ministre adjoint Direction générale de Montréal et de l'Ouest Ministère des Transports du Québec

Entrée libre.
Lieu: amphithéâtre IBM de HEC Montréal

www.hec.ca/semainehcmontréal
Information: (514) 340-6622

Université de Montréal — Autobus 51 et 129

HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

• CULTURE •

DANSE

Édouard Lock
comme chez lui
à l'Opéra de ParisCHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR

Paris — Il n'est pas exagéré de dire qu'Édouard Lock a littéralement séduit le public qui assistait hier soir à la première d'*André Auria*, sa première création à l'Opéra de Paris. Séduit, comme l'aurait fait un homme ou une femme dont chaque nouveau geste aurait été destiné à se rapprocher un peu plus de l'être aimé. Enfin conquise, la salle a offert une ovation chaleureuse à cette œuvre grave et dépouillée que le chorégraphe présentait, exceptionnellement, sans sa troupe La La La Human Steps.

Sur une scène d'un noir d'encre où deux pianistes ont pris place, les danseurs évoluent entre des panneaux métalliques qui montent et descendent. Dès le début, Lock installe une tension dramatique qui ne faiblira pas tout au long de ce ballet de 45 minutes. Les angles de lumière changeants révèlent des corps insoupçonnés. Les danseurs évoluent souvent seuls, parfois en couple, dans des mouvements rapides réglés au quart de tour et auxquels les fabuleux danseurs de l'Opéra de Paris prêtent tout leur métier.

André Auria est inspiré de deux travestis qu'a connus Édouard Lock il y a 25 ans. Deux travestis perdus de vue depuis longtemps et dont l'image est restée gravée dans sa mémoire.

Mais, comme toujours, Lock ne raconte pas d'histoire. Après *Exaucé*, créé en 1998, et *Amélia*, qui vient d'être créé à Prague, le chorégraphe poursuit sa recherche sur le corps qu'il considère comme un objet abstrait qui ne correspond pas toujours à ce que l'on voit sur scène. D'où les pénonnes et les pointes qui allongent les membres.

Celles-ci sont en train de devenir une caractéristique des créations d'Édouard Lock. Elles servent à

rendre les corps évanescents et flous, comme s'ils se prolongeaient à l'infini. Les danseurs entrent et sortent des cercles de lumière. Ils semblent parfois courir après leur ombre. Le tout dégage une impression beaucoup plus sereine que dans *Exaucé*, où l'on avait parfois l'impression de frôler la mort. Ici, les rapports entre les danseurs parviennent parfois à prendre le dessus sur les trajectoires solitaires.

Lock semble avoir diversifié son langage. Ses duos, où deux êtres tentent de se toucher sans toujours y parvenir, sont particulièrement réussis. Vers la fin, une ballerine habillée en homme viendra recomposer les groupes et jeter la confusion dans ce qui semblait jusque-là réglé comme une horloge.

La musique répétitive de l'Américain David Lang est interprétée en direct. Mais le geste est toujours au premier plan et ne cherche jamais à illustrer. La musique a d'ailleurs été composée, dans un premier temps, séparément de la chorégraphie. Lang est un vieux collaborateur de Lock. Les deux hommes ont travaillé ensemble sur les dernières créations de La La La Human Steps ainsi qu'au Netherlands Dans Theater.

Les longs panneaux métalliques ciselés par Stéphane Roy, qui encadrent la scène sur toute sa hauteur, font ressortir la pénonne qui enveloppe les danseurs. La présence exceptionnelle des danseurs de l'Opéra de Paris apporte à cette œuvre d'Édouard Lock une maîtrise technique et une netteté plus grande que dans ses œuvres précédentes.

Il ne reste plus au public parisien qu'à attendre *Amélia*, la dernière chorégraphie de La La La Human Steps, qui a été créée à Prague en octobre dernier. *Amélia* sera à Paris dans trois semaines à peine, avant de poursuivre sa route dans une soixantaine de villes et d'inaugurer, le 13 février, la quatrième édition du Festival Montréal en lumière.

Flambée de prix au Salon du livre

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Bruno Lemieux semble être un professeur heureux. Un des projets que cet enseignant en littérature au Collège de Sherbrooke a très à cœur vient en effet de voir le jour.

Hier matin, au Salon du livre de Montréal, on annonçait la création d'un nouveau prix littéraire qui sera accordé à un auteur québécois par des cégépiens de 14 collèges du Québec. Calqué sur le prix Goncourt des lycéens, ce prix sera accordé en avril prochain à un auteur de littérature québécoise ayant écrit un livre au cours de la dernière année.

Ce prix, accompagné d'une bourse de 10 000 \$, sera remis à l'écrivain lauréat au Salon du livre de Québec, en avril prochain. Le prix est offert par la Fondation Bourgeois en collaboration avec *Le Devoir*.

Au cours de la conférence de presse hier, on a annoncé la sélection des finalistes qui sera soumise aux étudiants. On y retrouve *Voyage au Portugal avec un Allemand*, de Louis Gauthier, *Dée*, de Michael Delisle, *Je ne comprends pas tout*, de François Gravel, *Petites difficultés d'existence*, de France Daigle, *Les Yeux bleus de Mistassini*, de Jacques Poulin, et *Un baume pour le cœur*, de Neil Bissoondath.

Les membres du comité qui ont fait la sélection de ces titres sont Gilles Marcotte, Robert Chartrand et Michel Biron, tous trois chroniqueurs au *Devoir*, ainsi que Marie-Andrée Lamontagne, directrice des pages culturelles du *Devoir*.

Douce revanche

Pour Marlène Ferland, une étudiante en sciences pures au Collège de Brébeuf qui participera à cette aventure, l'initiative a l'avantage de mettre les étudiants sur un palier différent par rapport au professeur qui anime les débats. Une sorte de douce revanche pour les élèves, qui donneront enfin leur avis sur les œuvres et établiront leur propre grille d'analyse. Y a-t-il une autre façon de lire?

Avide lectrice, aimant la possibilité offerte par les livres de sortir du quotidien, Marlène Ferland, 17 ans, a déjà une œuvre marquante à son palmarès de lectrice: *Gros câlin*,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Calqué sur le prix Goncourt des lycéens, ce prix sera accordé en avril prochain à un auteur de littérature québécoise.

de Romain Gary. Selon elle, le programme de littérature du niveau collégial ne privilégie pas assez le roman par rapport à la poésie.

Pour Bruno Lemieux, toute cette histoire a commencé lorsqu'il a fait participer les étudiants de son collège à la sélection du prix Goncourt des lycéens, en France.

En entrevue, il explique que le programme actuel de littérature du niveau collégial, qui commence avec la littérature du Moyen Âge, ne s'intéresse que peu à la littérature contemporaine. Seule la dernière section du programme, qui touche la littérature québécoise, comporte un volet contemporain. Or, soutient M. Lemieux — qui, manifestement, adore lire —, la littérature permet de se projeter hors de soi, et il est important de lire sur le monde actuel, le monde qui nous entoure.

Le projet-pilote du prix littéraire des cégépiens avait couronné l'an dernier le roman *Le Ravissement*, d'Andrée A. Michaud.

Cette année, on prévoit que les jurys de chaque collège seront formés de 15 à 40 étudiants. Certains groupes feront l'activité de façon parascolaire, d'autres à l'intérieur d'un cours. En avril, des délégués de chaque collège se rendront au Salon du livre de Québec avec trois suggestions pour délibérer du choix final.

Fernand Ouellette reçoit le prix Gilles-Corbeil

Par ailleurs, plus tard en journée hier, le prix Gilles-Corbeil, remis par

la Fondation Émile-Nelligan, a été remis au poète, romancier et essayiste Fernand Ouellette. Ce prix, accompagné d'une bourse de 100 000 \$, n'est remis qu'à tous les trois ans.

Son œuvre est «*inquiète, généreuse, exigeante*», a dit hier la présidente du jury, Marie-Andrée Lamontagne, dans son éloge du lauréat. L'auteur, quant à lui, est «*un curieux qui observe, s'observe, pose des questions à la société, au lecteur, à qui-conque...*», at-elle dit.

Fernand Ouellette, avec lequel nous avons fait une entrevue publiée dans le cahier *Livres* de la parution d'aujourd'hui du *Devoir*, est né à Montréal en 1930. Il a beaucoup écrit dans le milieu littéraire montréalais, notamment à la revue *Liberté*, qu'il a cofondée. Certaines figures l'ont marqué et lui ont inspiré des

biographies et des essais: mentionnons simplement le compositeur de musique contemporaine Edgar Varèse, le poète allemand Novalis et la mystique Thérèse de Lisieux.

Au moment de recevoir le prix, hier, M. Ouellette a dit que sa relation avec les êtres du monde s'élève «*dans une sorte d'enthousiasme du langage qui entre dans la lumière et la musique*». De nombreux essayistes se sont penchés sur l'œuvre éclectique et constante de Fernand Ouellette.

Les membres du jury pour la remise du prix Gilles-Corbeil étaient Marie-Andrée Lamontagne, présidente du jury et directrice des pages culturelles du *Devoir*, Robert Major, essayiste et professeur au département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa, Paul Chanel Malenfant, écrivain et professeur de littérature à l'Université du Québec à Rimouski, André Ricard, metteur en scène, scénariste et réalisateur, et Sherry Simon, professeur au département d'études françaises de l'Université Concordia.

Par le passé, le prix Gilles-Corbeil a été remis à Réjean Ducharme, Anne Hébert, Jacques Brault et Paul-Marie Lapointe.

Enfin, le prix Fleury-Mesplet, qui récompense l'apport remarquable d'une personne au monde de l'édition, a été remis à Jacques Hébert, fondateur des Éditions de l'Homme et des Éditions du Jour, et à Willy Vandermeulen, p.-d.g. de la société Vander S. A. Ce prix est décerné par l'administration du Salon du livre de Montréal.

Grand-papa Cailloux s'éteint

Le conteur qu'ont adoré des générations de bambins envisageait la fin de ses jours avec une paisible sérénité

PRESSE CANADIENNE

Sherbrooke — Le comédien André Cailloux, mieux connu sous le nom de Grand-papa Cailloux, est décédé jeudi soir à l'âge de 82 ans. Il était hospitalisé pour un cancer généralisé à l'Accueil Notre-Dame de Magog, en Estrie.

Ayant tout de même tenu tête à sa maladie, le conteur qu'ont adoré des générations de bambins envisageait la fin de ses jours avec une paisible sérénité.

«*Enfin, je vais pouvoir redevenir l'enfant que j'ai toujours voulu retrouver*», confessait-il encore, il y a

quelques semaines, à M^{re} André Tardif, qui dirige la paroisse de Saint-Patrice à Magog. Le prêtre, qui a connu André Cailloux il y a près de dix ans alors qu'ils animaient ensemble des causeries, a assisté aux derniers instants de vie du «grand bonhomme».

«*J'étais avec lui, hier soir [jeudi]. Il semblait être dans le coma. Il avait l'air de souffrir aussi. Mais c'était un grand chrétien, il n'avait pas peur de ce qui l'attendait de l'autre côté*», at-il révélé.

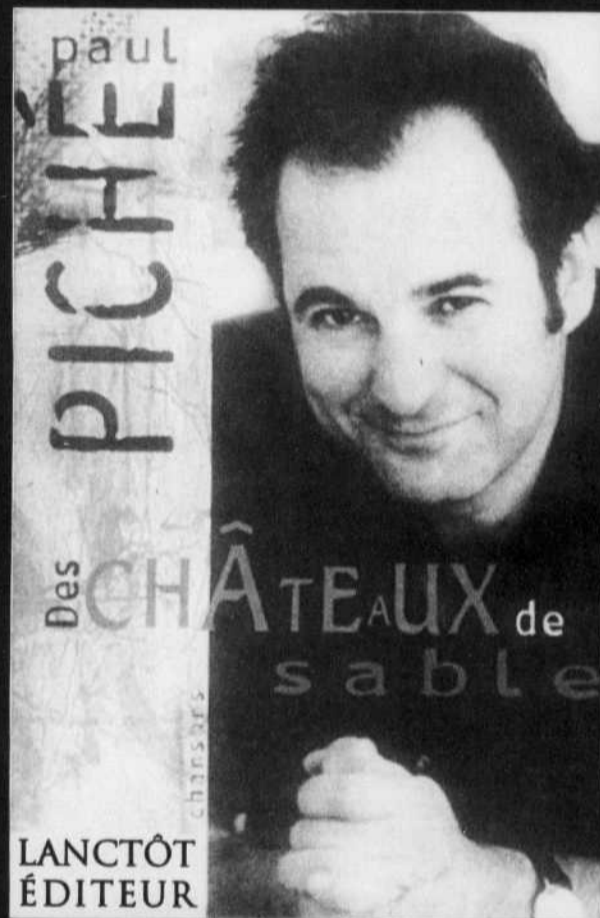
L'amour comme leitmotiv
Français d'origine, André Cailloux s'est installé dans la Bel-

Province en 1952. Il s'est rapidement fait connaître grâce au chaleureux personnage de Grand-père Cailloux qu'il interprétait au petit écran. Comédien, celui qui réconfortait les enfants de sa voix posée s'est également démarqué par ses dons de chanteur, de magicien, d'écrivain et de philosophe.

«*C'est un grand homme, qui a eu beaucoup de titres. Il était avant tout un grand croyant, d'une simplicité extraordinaire*», a souligné Benoit Letendre, qui a connu l'artiste en tant que directeur de l'Université du troisième âge de Sherbrooke.

Atteint d'une péritonite il y a quelques années, André Cailloux, qui habite Magog depuis quelque 20 ans, a développé un cancer de la prostate en 2001. Après qu'il eut guéri de cette tumeur, sa femme, à son tour, a dû subir une opération médicale en mai dernier. C'est sensiblement à la même période que l'artiste à la barbe blanche s'est retrouvé malade de nouveau.

Les gens pourront aller le saluer une dernière fois au Salon funéraire Léo Paul Ledoux à Magog, demain, entre 14h et 16h, ainsi qu'entre 19h et 21h. Les funérailles auront quant à elles lieu lundi, à 11h, à l'église Saint-Patrice.

VENEZ RENCONTRER
PAUL PICHÉ
AU SALON DU LIVRELANCTÔT
ÉDITEUR

GRANDE PROMOTION sur nos habits italiens pour hommes Tombolini etc.

doice doice

Doice Donna

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

doice doice

Doice Uomo

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (imp. Laurier)
277-7558

ÉDITIONS TRAIT D'UNION
AU CŒUR DE L'ACTUALITÉCRIMES ET MENSONGES DANS
LES SERVICES SECRETS CANADIENSENTRÉE
CLANDESTINE

ANDREW MITROVICA

TRAIT D'UNION

Ben Laden menace le Canada.
Nos services secrets, en proie
à la corruption et à l'incompétence,
peuvent-ils vraiment nous protéger?

www.traitdunion.net

• LE MONDE •

Hu Jintao sera un «numéro un» étroitement encadré

Jiang Zemin restera l'homme fort de la nouvelle période qui s'ouvre en Chine

PIERRE HASKI
LIBÉRATION

Pékin — Le nouveau «numéro un» du communisme chinois est... Jiang Zemin! Vingt-quatre heures après son départ à la retraite, l'ex-leader du Parti communiste chinois (PCC) apparaît clairement comme l'homme fort de la nouvelle période, tant en raison des prérogatives qu'il a conservées que de l'influence qu'il a su se ménager au sein du Bureau politique désigné hier. La marge de manœuvre de Hu Jintao, le nouveau «numéro un» théorique, apparaît fortement circonscrite.

Ce lendemain de XVI^e Congrès a débuté sur une étrange mise en scène. Les journalistes avaient été conviés au Grand Hall du Peuple pour «rencontrer» les membres du Comité permanent du Bureau politique, le saint des saints du pouvoir. En rang, comme à une cérémonie de remise des prix, les neuf hommes les plus puissants de Chine sont apparus, tels des clones, le même costume strict bleu pétrole, quasiment tous la même cravate rouge à pois ou à carreaux et tous entre 58 et 67 ans, signe d'un profond rajeunissement... En tête, Hu Jintao, 59 ans, dauphin désigné, qui attendait son heure depuis dix ans.

Mais à la sortie de cette cérémonie soigneusement réglée, les jour-

nalistes se sont fait distribuer une brochure: *Notices biographiques des leaders du XVI^e Comité central*, avec, comme premier nom de l'ordre hiérarchique, Jiang Zemin! On y apprenait, dans le dernier paragraphe de sa notice, qu'il avait été réélu président de la Commission militaire centrale (CMC) du Comité central, la direction effective des forces de sécurité chinoises.

Jiang a suivi l'exemple de Deng Xiaoping

Ce vrai faux départ de Jiang Zemin — retraité le jeudi, chef de l'armée le vendredi — ne constitue pas une surprise. On le savait depuis des mois soucieux de préserver son influence après son départ annoncé. Il a donc réussi à respecter les modalités prévues du passage de témoin entre la «troisième génération» — après celles de Mao Zedong et de Deng Xiaoping — et la «quatrième», dont Deng avait décidé qu'elle serait incarnée par Hu Jintao tout en se taillant un rôle sur mesure pour la suite. De fait, il a pris pour modèle Deng Xiaoping qui, de 1987 à 1989, n'a plus conservé que la présidence de la Commission militaire, ce qui lui a permis d'être l'arbitre suprême lors de la crise de la place Tiananmen.

La une des journaux

Il suffisait hier de voir la une des journaux chinois pour comprendre toute l'ambiguïté de la situation. Une seule et même pour tous les journaux, même titre, mêmes photos et même mise en page, dé-

cidée par le ministère de la Propagande: une énorme photo de Jiang Zemin et une photo de la clôture du XVI^e Congrès. Pas vraiment la préparation de l'opinion à l'émergence d'un nouveau chef: il ne fallait pas en vouloir aux Chinois s'ils ignoraient encore hier matin que Hu Jintao allait être leur dirigeant...

Pouvoir «dilué»

L'ombre de Jiang Zemin planait également sur la liste du nouveau Comité permanent, qui passe de sept à neuf membres, «ce qui dilue le pouvoir de chaque individu», relève un analyste: pas moins de six de ses neuf membres sont considérés comme des proches du secrétaire général sortant, un autre est un protégé de Li Peng, l'ex-numéro deux, et un, enfin, adoubé par le premier ministre Zhu Rongji. Ce constat laisse Hu Jintao sans le moindre allié au sein de l'instance suprême du parti, même si on sait qu'il a construit ses propres réseaux aux échelons inférieurs.

Un homme n'a pas cessé de sourire pendant la présentation de la nouvelle équipe: Zeng Qihong, l'éminence grise du secrétaire général sortant, l'homme fort de ce bureau politique malgré sa cinquième position. Ce fils de héros de l'épopée maoïste a croisé le chemin de Jiang Zemin à Shanghai en 1987 et ne l'a plus quitté. Il dirigeait jusqu'à récemment le département de l'Organisation du

parti, un poste clé qui fait et défait les carrières politiques. Avec lui, plusieurs barons du parti, les secrétaires de Pékin, Shanghai et des provinces de Canton et du Shandong (ce dernier, Wu Guanzheng, devenant même chef de la Commission de discipline du parti, autre poste clé), formeront la garde rapprochée des fidèles de Jiang autour d'un Hu Jintao qui apparaît bien seul au sommet. Il ne pourra guère compter non plus sur Luo Gan, l'homme de la sécurité, fidèle de Li Peng, ni sur Wen Jiabao, le gestionnaire qui devrait succéder à son mentor Zhu Rongji à la tête du gouvernement en mars.

De toutes les manières, comme Hu Jintao l'a lui-même déclaré hier, la ligne a déjà été tracée par Jiang Zemin, pour les années à venir, dans son discours d'ouverture du XVI^e Congrès. Un thème renforcé par la réforme de la constitution du parti pour y intégrer la «pensée importante des trois représentativités», le «bébé» conceptuel de Jiang et de Zeng, qui signifie de fait l'ouverture du parti aux chefs d'entreprise et un abandon supplémentaire du marxisme. Poursuite des réformes économiques d'un côté, gel de toute réforme politique de l'autre: la période qui s'ouvre devrait ressembler à celle qui vient de s'achever. Et s'il venait à l'esprit de Hu Jintao de s'en écarter, Jiang Zemin s'est donné les moyens de le rappeler à l'ordre.

La Maison-Blanche accepte une enquête indépendante sur les attentats

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Maison-Blanche a finalement accepté, sous la pression du Congrès, de créer une commission indépendante d'enquête sur les circonstances des attentats du 11 septembre 2001 et les éventuelles défaillances de la CIA et du FBI.

Le compromis annoncé par un porte-parole de la présidence a été conclu jeudi soir et met fin à des mois de résistance et de manœuvres de l'administration Bush pour empêcher qu'une telle commission ne voie le jour. Le Congrès devrait l'approuver bientôt.

La commission de dix membres sera chargée pendant 18 mois d'enquêter de façon approfondie et étendue sur les vulnérabilités et les échecs des diverses agences fédérales comme la CIA, la centrale de renseignement, la NSA, l'agence chargée des écoutes, la police fédérale (FBI) et l'INS, les services d'immigration. Elle produira un rapport à l'issue de cette période.

La présidence expliquait son hostilité à ce projet par le fait que cela aurait pu détourner l'attention de la guerre contre le terrorisme et se transformer en une chasse aux sorcières de la part des démocrates contre les responsables de l'administration.

La Maison-Blanche avait cédé une première fois en septembre sur la création d'une telle commission après la publication d'un rapport d'un comité parlementaire et d'une série de témoignages publics accablants qui ont mis en lumière de nombreuses carences du renseignement au cours des deux années ayant précédé les événements du 11 septembre 2001. Des familles de victimes avaient aussi témoigné.

Manœuvre dénoncée

En début de cette semaine, la Maison-Blanche avait réussi à négocier l'abandon du projet de commission.

Cette manœuvre avait aussitôt été dénoncée par le chef de la majorité démocrate sortante du Sénat, Tom Daschle.

Les démocrates n'ont pas été les seuls à protester. L'influent sénateur républicain John McCain a ainsi joué un rôle important dans le compromis conclu jeudi soir entre le Congrès et la Maison-Blanche.

L'administration a obtenu que le président de la future commission d'enquête de dix membres, composée de personnalités et d'experts indépendants, soit nommé par M. Bush et que des citations à comparaître ou à remettre des documents soient émises par au moins six membres.

EN BREF

Tony Blair durcit le ton face aux pompiers

Londres (AP) — Tony Blair a menacé hier d'envoyer l'armée réquisitionner le matériel dans les casernes des pompiers si ces derniers, qui achevaient une grève de 48 heures lancée mercredi pour obtenir une augmentation de salaire, s'arrêtaient de nouveau dans le courant du mois ou en décembre. Pendant les 48 heures de grève des pompiers, des militaires les ont remplacés en utilisant des camions militaires des années 50, des Green Goddesses, mais sept personnes ont péri dans des incendies. Selon les services d'urgence, rien ne suggère que ces morts résultent directement du mouvement social. D'ailleurs, des pompiers ont momentanément suspendu leur mouvement hier pour aller éteindre un feu dans une ferme du Wiltshire dans lequel une femme et ses trois enfants ont perdu la vie. Le Syndicat des brigades de pompiers a annoncé qu'il n'empêcherait pas les soldats de conduire les camions, mais il s'est inquiété des capacités des 18 500 militaires. Politiquement, la grève des pompiers représente l'obstacle le plus difficile qu'aient affronté les travaillistes depuis leur accession au pouvoir en 1997. Et Tony Blair est déterminé à résister aux actions syndicales qui ont fait tomber les travaillistes dans les années 70.

L'armée délivre M^{re} Jimenez

Bogotá (AFP) — Une spectaculaire opération a permis hier à l'armée colombienne de libérer le président de la Conférence épiscopale latino-américaine, M^{re} Jorge Jimenez, ainsi que le père Orjuela, enlevés lundi par la guérilla. Deux rebelles ont été abattus lors de cette intervention. M^{re} Jimenez, 60 ans, également archevêque de Zipaquirá, avait été séquestré lundi par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), avec le curé de la localité voisine de Pacho, Desiderio Orjuela, 65 ans. Le lieu de captivité des deux religieux avait été révélé à l'armée par des paysans de la région, a précisé le ministre. Le porte-parole de l'armée de terre a annoncé par la suite que deux guérilleros avaient été abattus lors de l'opération, et un autre arrêté.

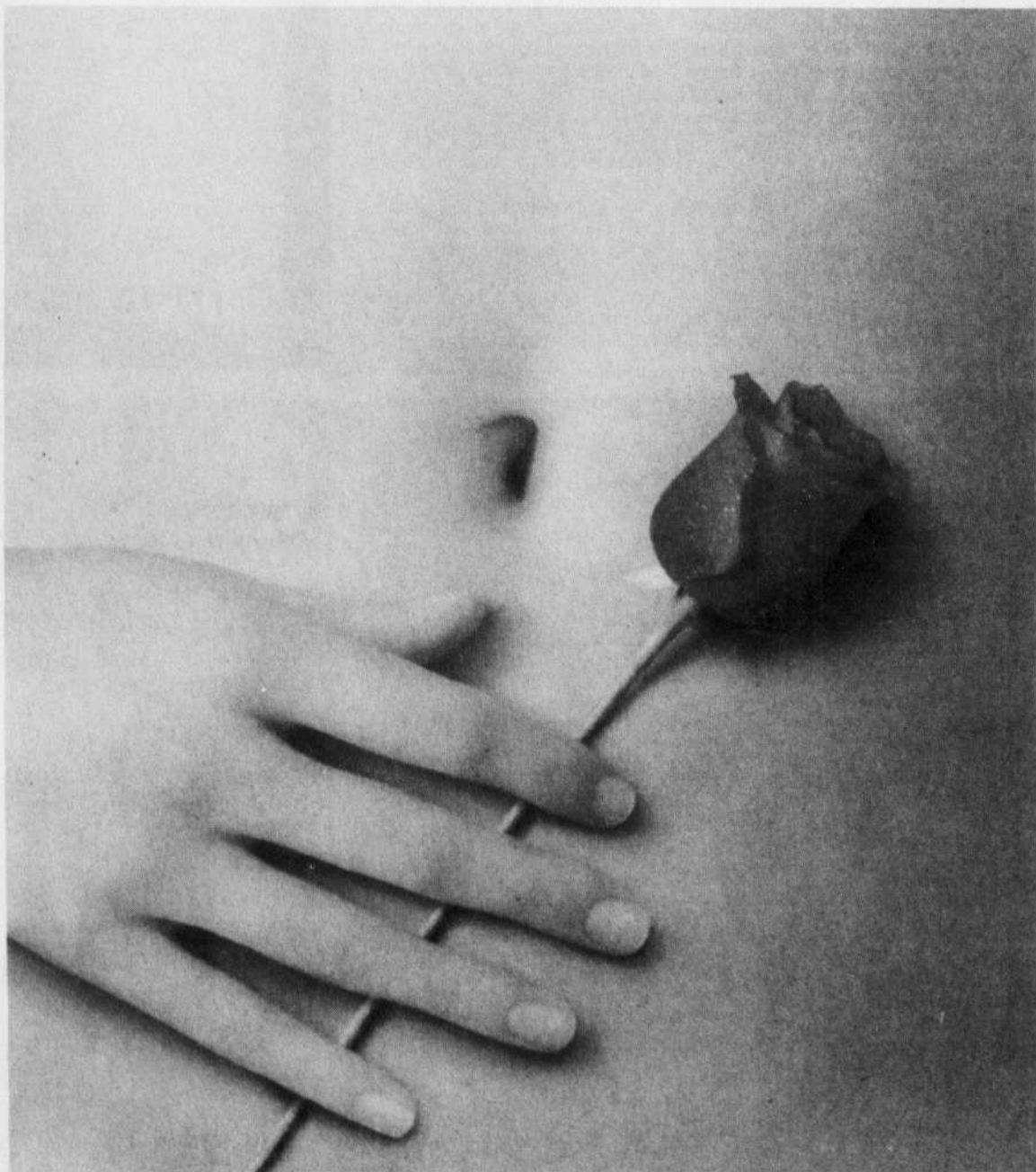
Le cyrillique et rien d'autre

Moscou (Reuters) — Les députés russes ont approuvé hier un projet de loi qui impose le cyrillique comme seul et unique alphabet légal dans l'ensemble de la Fédération de Russie. Les élus envoient ainsi un message clair aux régions qui pourraient être animées de velléités indépendantistes. Les amendements, approuvés en troisième et dernière lecture, visent directement des régions autonomes comme la Tchétchénie et le Tatarstan, qui sont passées du cyrillique à l'alphabet latin.

EN PREMIÈRE À LA TÉLÉVISION
LE FILM QUI A REMPORTÉ CINQ OSCARS EN 2000

BEAUTÉ AMÉRICAINE

AVEC KEVIN SPACEY ET ANNETTE BENING



Les Beaux Dimanches 19 h 30



50 ans

Ici Radio-Canada

LE DEVOIR

LE MONDE



La fin du deuil à Bali



REUTERS

UNE TROUPE LOCALE a exécuté hier une danse rituelle à Kuta, sur l'île indonésienne de Bali, où un attentat avait fait plus de 180 victimes le 12 octobre dernier. Par divers offrandes, des dizaines de familles indonésiennes ou étrangères ont également rendu un dernier hommage à leurs proches tués dans cet attentat, lors d'une cérémonie hindoue marquant la fin du deuil. Des prêtres hindous ont aspergé d'eau sacrée le site des attentats et certains étrangers ont communiqué avec les villageois balinais en revêtant des tenues traditionnelles. Appelée «Upacara Pamaraisudha Karipubhaya», la cérémonie coïncidait avec la pleine lune et visait à nettoyer le site des «ennemis de l'extérieur».

Washington et ses alliés punissent la Corée du Nord

Les livraisons de fioul sont suspendues en raison du programme nucléaire de Pyongyang

REUTERS

Séoul — Les États-Unis ont obtenu le soutien de leurs alliés européens et asiatiques pour suspendre les livraisons de fioul à la Corée du Nord à compter de décembre afin de contraindre Pyongyang à renoncer à développer un programme d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires.

Cette décision est une réponse à la violation d'un accord de 1994 en vertu duquel la Corée du Nord s'était engagée à geler son programme nucléaire militaire en échange notamment de la livraison de 500 000 tonnes de fioul annuelles.

Elle a été annoncée jeudi soir à New York par des diplomates représentant la KEDO (Korean Peninsula Energy Development Organization), formée des États-Unis, de l'UE, du Japon et de la Corée du Sud et chargée de gérer l'accord de 1994. «Les livraisons dépendront à l'avenir des mesures concrètes et crédibles prises par la Corée du Nord pour démanteler complètement son programme d'uranium hautement enrichi. De ce point de vue, les autres activités de la KEDO avec la Corée du Nord seront réexaminées», ont souligné les diplomates, ajoutant

que l'élimination du programme nucléaire devait se faire d'une «manière visible et vérifiable».

Par cette sanction, l'administration Bush confirme sa ligne dure adoptée vis-à-vis de Pyongyang, à savoir le refus de tout dialogue, depuis que la reprise d'un programme d'enrichissement de l'uranium a été révélée, le 16 octobre dernier.

À Paris, le Quai d'Orsay a souligné hier que cette décision était «assez logique» et qu'en l'annonçant à l'avance, la KEDO laissait ouverte la possibilité à la Corée du Nord, «si elle décide de coopérer avec nous [...], d'éviter que cela ait des conséquences défavorables en Corée du Nord».

La Corée du Nord, qui n'a pas réagi dans l'immédiat à cette décision, avait de son côté prévenu par avance qu'elle considérerait la suspension des livraisons de fioul comme un acte hostile, ce qui fait craindre une impasse qui pourrait dégénérer en crise ouverte.

La Corée du Sud a invité hier Pyongyang à entendre le message. «Nous sommes unis et satisfaits», a déclaré un haut responsable du gouvernement, qui a promis que les discussions se poursuivraient avec le Nord. Mais la Corée du Nord exige de négocier directement sur le nucléaire avec les États-

Unis et réclame la signature d'un pacte de non-agression. Du côté de Washington, on confirme ne pas avoir l'intention de réactiver le «canal de New York», des discussions ou des messages écrits entre Washington et Pyongyang par le truchement du représentant de la Corée du Nord aux Nations unies.

De nombreux experts jugent que Washington devrait au moins expliquer clairement à Pyongyang ce qu'il exige et redoutent que les «faucons» de l'administration Bush, hostiles depuis longtemps à l'accord de 1994, ne ferment la porte à toute solution.

Certains s'attendent cependant à une sorte de «pas de deux» entre les deux pays, par une série de mesures unilatérales mais réciproques. Don Oberdorfer, un ancien journaliste qui a participé à des entretiens de haut niveau à Pyongyang début novembre avec l'ambassadeur américain Donald Gregg, souligne que lors de ces entretiens, la Corée du Nord n'a pas formulé de menaces ni réclamé de compensations, réclamant uniquement des garanties. Un responsable de la Maison-Blanche a réaffirmé que les États-Unis n'ont «pas l'intention d'invoquer la Corée du Nord et ne présentent pas une menace».

Des islamistes massacrent au moins douze Israéliens dans une embuscade

Israël suspend tout dialogue politique avec les Palestiniens

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hébron — Douze Israéliens ont été tués et quinze blessés dans deux embuscades tendues par des islamistes palestiniens à des fidèles juifs et des soldats hier soir à Hébron, en Cisjordanie, dans l'une des attaques les plus sanglantes depuis le début de l'intifada, il y a 25 mois.

L'un des assaillants a en outre été tué, selon la radio militaire israélienne.

Les autorités israéliennes ont dénoncé ce «massacre» affirmant qu'elles fermaient désormais la porte à toute négociation avec les Palestiniens. «Ce massacre, le jour du Shabbat, est le deuxième en une semaine touchant des civils innocents, assassinés dans leur lit ou sur le chemin de la prière. Aucun processus politique ne peut se poursuivre quand de telles atrocités continuent d'être commises par des terroristes palestiniens», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Gilad

Millo. Dans un appel téléphonique, un interlocuteur anonyme a revendiqué au nom du groupe radical Jihad islamique la responsabilité de l'attaque de Hébron, haut lieu de tensions entre Palestiniens et Israéliens.

Un nombre indéterminé d'assaillants ont ouvert le feu à partir du quartier d'Abou Sneineh sur un groupe de fidèles juifs qui revenaient à pied du Caveau du Patriarche, lieu saint vénéré par les juifs et les musulmans, en direction de leur colonie de Kiryat Arba, qui surplombe la ville de Hébron.

Des soldats, postés à proximité de Kiryat Arba, ont accouru pour leur venir en aide et sont tombés à leur tour dans une embuscade, les assaillants tirant à l'arme automatique et lançant des grenades dans leur direction. Douze Israéliens, dont au moins trois colons, ont été tués et quinze blessés sur la route surnommée «la route des prières», selon des sources médicales.

Selon la télévision publique israélienne, des civils, des soldats et

des garde-frontières figurent parmi les personnes tuées.

Les échanges de tirs commencés vers 19h30 locales se poursuivaient trois heures plus tard, selon des témoins.

Le 25 octobre, l'armée s'était retirée de la plus grande partie de Hébron, réoccupée en juin après une vague d'attentats en Israël, mais avait gardé des positions sur les collines d'Abou Sneineh et d'Harat al-Sheikh, qui surplombent le réduit juif abritant 600 colons. Par le passé, des coups de feu ont déjà été tirés de ces collines vers les habitations juives.

Israël avait évacué 80 % de Hébron en 1997 mais contrôle toujours le réduit juif où, sous la protection de l'armée, sont retranchés les colons entourés de 120 000 Palestiniens. Cette attaque est survenue au moment où une confusion régnait au sein du mouvement radical islamiste Hamas et du Fatah du dirigeant Yasser Arafat sur une éventuelle suspension des attentats suicide en Israël.

Un responsable du Hamas a déclaré que sa formation mettrait fin aux attaques contre des civils en territoire israélien si l'armée cessait toutes ses opérations dans les territoires autonomes, une condition a priori irréalisable.

Un responsable du Fatah a indiqué que son mouvement s'était engagé, sur proposition des autorités égyptiennes, à mettre fin à ce type d'attentats lors de discussions avec le Hamas cette semaine au Caire.

Mais le principal groupe armé lié au Fatah, les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, a annoncé son intention de poursuivre les attentats suicide.

En outre, un adolescent palestinien et un militant du Fatah ont été tués respectivement à Naplouse et près de Jénine, en Cisjordanie, par des tirs israéliens. A Naplouse, l'armée poursuivait son opération de ratissage lancée mercredi en riposte à un attentat sanglant contre un kibboutz du nord d'Israël le 10 novembre. Des dizaines de Palestiniens ont déjà été arrêtés dans cette région.

Capture d'un « haut dirigeant » d'al-Qaïda

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Un nouveau haut dirigeant d'al-Qaïda a été arrêté, a annoncé hier un responsable américain à Washington, sans autres précisions.

«Un haut dirigeant d'al-Qaïda a été arrêté. Je ne peux vous dire ni quand, ni où, ni comment», a déclaré ce responsable. Il n'a pas précisé quel rang ce personnage occupait dans la hiérarchie du réseau terroriste d'Oussama ben Laden tout en répétant qu'il était important.

Par ailleurs, selon lui, «la probabilité est extrêmement élevée» que la voix de l'enregistrement sonore diffusé mardi par la chaîne de télévision qatariote al-Jazira soit bien celle d'Oussama ben Laden. Selon lui cependant, «il n'y a pas de certitude absolue». La CIA a étudié cet

te bande, ainsi que la NSA.

L'annonce de cette capture arrive à point nommé pour Washington. Les États-Unis craignent — comme d'ailleurs les Européens — que le réseau al-Qaïda lance des attaques de grande envergure. Une nouvelle alerte à des attentats sur le territoire américain a été émise hier par le FBI.

Cependant, l'administration Bush a modifié son discours sur Ben Laden ces derniers mois. Selon le Pentagone et la Maison-Blanche, il ne faut pas «personnaliser» les opérations, et d'autres chefs de son réseau décentralisé sont prêts à prendre la relève. Ils soulignent en même temps qu'al-Qaïda est affaibli et désorganisé depuis qu'il a perdu son sanctuaire avec la chute des talibans en Afghanistan.

Sharon en avance

REUTERS

Jérusalem — À un peu plus de deux mois des législatives du 28 janvier, le premier ministre Ariel Sharon continue d'accroître son avance sur son principal rival au sein du Likoud, le nouveau ministre des Affaires étrangères

Benjamin Nétanyahou, indique un sondage publié hier. Selon cette enquête d'opinion publiée par le quotidien à grand tirage *Yedioth Ahronoth*, 54 % des électeurs du Likoud choisiraient Sharon et 38 %, Nétanyahou pour représenter leur parti, dont les «primaires» sont prévues le 28 novembre.

ÉDITIONS TRAIT D'UNION

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Jean Beauvoyer
avec la collaboration de Jean Beaulne

Et Angénil
créa Céline

Le livre qui ose dire
la vérité sur Angénil!

www.traitdunion.net

CONFÉRENCE

quelles perspectives pour l'Irak?

Entre les intentions belliqueuses de Bush... et le régime totalitaire de Saddam

À Montréal:
18 novembre à 19h00
CENTRE ST-PIERRE, SALLE 200
1212, RUE PANET (MÉTRO BEAUDRY)

organisée par:
Alternatives

INFORMATION : (514) 982-6806, POSTE 2237

Olivieri
librairie • bistro

DÉBAT
avec

Joseph Facal
Président du Conseil du trésor
(Gouvernement du Québec)

Françoise David
Ancienne présidente de la Fédération
des femmes du Québec

Michel Venne
Directeur de l'Annuaire du Québec et
chroniqueur au Devoir

Christian Dufour
Politologue et professeur à l'ENAP

Animateur
ANTOINE ROBITAILLE
Chroniqueur au Devoir et à la revue
Argument

Mercredi 20 novembre 19 h 30
Réservation obligatoire :
739-3639
5 \$

Organisé conjointement par la revue *Argument*, et l'annuaire du Québec (Fides)

5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
service@librairieolivieri.com

Collège
André-Grasset

Journées portes ouvertes

Samedi 23 novembre 2002
de 10 h à 16 h — visite et information —

Mardi 4 février 2003
de 16 h à 21 h — visite et information —

Sur présentation de vos bulletins de 4^e secondaire du Ministère et de 5^e secondaire (deux premières étapes), votre dossier sera évalué sur place, et ce, gratuitement. Vous pourrez vous inscrire le soir même.

Programmes préuniversitaires

Session d'accueil et d'intégration
Sciences de la nature
Sciences de la santé et de la vie
Sciences pures et appliquées
DEC Plus en Sciences de la nature
Sciences de la santé et de la vie
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines

Le monde des affaires et l'administration
La connaissance de soi : l'individu et la société
L'international : le monde contemporain
Arts et Lettres
Cinéma et communication
Sciences, lettres et arts

1001, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1M3
Téléphone : (514) 381-4293
Télécopieur : (514) 381-7421
Courriel : inform@grasset.qc.ca
Site Internet : www.grasset.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MÉDECINS

«Je souhaite que cette démarche, simple et concrète, permette à plusieurs de nos concitoyens de mettre leur pratique au service des Québécois»

SUITE DE LA PAGE 1

C'est l'administration des dossiers qui sera plus rapide et plus efficace», a affirmé le D^r Lamontagne.

Concrètement, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI) donnera un soutien technique accru aux immigrants qui ont reçu une formation en médecine à l'extérieur du Canada et des États-Unis; il pourrait s'agir notamment de compléter les documents requis ou de traduire ces derniers, par exemple.

Le ministre délégué a pour sa part déploré «la perte de talent» de ces médecins qui habitent au Québec depuis quelques années. Il a également souligné que l'annonce d'hier «complète l'intervention du gouvernement du Québec en ce qui a trait à la délivrance de permis restrictif, ce qui constitue la voie la plus rapide d'accès à la pratique pour les médecins formés à l'étranger».

Ce changement de cap fait suite aux révélations du *Devoir* le mois dernier qui démontraient que le MRCI refusait l'entrée aux médecins étrangers désireux d'exercer leur profession au Québec. Jusqu'au mois dernier, le MRCI identifiait clairement l'exercice de la médecine comme un critère pour ne pas admettre un candidat à l'immigration.

Depuis, le gouvernement s'est engagé à accroître l'ouverture du Québec aux médecins d'outremer. En collaboration avec le Collège des médecins, le MRCI a évalué les besoins de la société québécoise en matière de santé. Dans la foulée de ces changements, des médecins immigrants sans droit de pratique ont alerté le MRCI de leur situation.

«Je souhaite que cette démarche, simple et concrète, permette à plusieurs de nos concitoyens de mettre leur pratique au service des Québécois», a souligné André Boulerice. Ce dernier est toutefois incapable de préciser le nombre de personnes visées par cette nouvelle mesure puisque les médecins ne pouvaient immigrer avec ce statut. Il existe néanmoins l'Association multiethnique des médecins diplômés hors Canada qui regroupe quelque 200 médecins (omnipraticiens et spécialistes) résidant au Québec.

La porte-parole de l'organisme, le D^r Raby Youla s'est interrogé hier sur la démarche gouvernementale. «Le processus mis en place sera-t-il le même que pour les médecins recrutés à l'étranger? Nous souhaitons l'équité», a déclaré Mme Youla.

Cette dernière estime que le Collège des médecins démontre une attitude rigide à l'endroit des médecins étrangers. Si le D^r Lamontagne ne cache pas son intransigence face aux compétences nécessaires pour soigner les malades au Québec, il assure qu'avec la nouvelle procédure, le MRCI donne la possibilité de régler un dossier en deux mois. Une rencontre entre les représentants de l'organisme et le Collège des médecins est prévu mardi prochain.

L'émission de permis restrictifs est la voie la plus rapide pour un médecin formé à l'étranger pour pratiquer sa profession. Valable pour un an et renouvelable, le permis d'exercice restrictif permet au détenteur de travailler dans un hôpital où l'encadrement est très grand. Pour obtenir un tel permis de travail, les candidats doivent subir deux examens: un sur leurs connaissances de base en médecine et un autre sur leur compréhension du fonctionnement du système de santé québécois.

Actuellement, on compte 2001 médecins pratiquant au Québec qui ont été formés à l'étranger. Ils s'ajoutent aux 104 médecins diplômés aux États-Unis, aux 925 médecins provenant des autres provinces canadiennes. Au 31 décembre dernier, le Collège des médecins comptait au total 17 989 membres.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Svend Robinson devant l'université Concordia.

ROBINSON

SUITE DE LA PAGE 1

s'est exclamé Svend Robinson, perché sur une tribune de fortune installée sur le trottoir devant le pavillon Henry F. Hall, sur le boulevard de Maisonneuve.

Plus tôt en journée, l'université Concordia s'était adressée à la Cour supérieure afin d'empêcher les députés néo-démocrates Svend Robinson et Libby Davies ainsi que la militante Judy Rubick de prononcer leurs discours, craignant que l'événement donne lieu à des débordements de violence. Rappelons que depuis les manifestations qui avaient entouré la venue à Montréal de l'ancien premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le 9 septembre dernier, la direction de l'institution avait instauré un moratoire interdisant toute discussion au sujet de la situation au Moyen-Orient sur le campus.

Devant le juge, l'avocat des étudiants, Giuseppe Sciortino, a soutenu que M. Robinson n'est pas un symbole de violence. «Si les étudiants avaient invité M. Arafat ou Saddam Hussein, je pourrais reconnaître qu'il y aurait eu un risque de violence, mais Svend Robinson...», a-t-il dit au juge. Sa remarque n'a pas manqué de provoquer des rires dans l'assistance. «Je ne crois pas que M. Robinson soit beaucoup plus violent que M. Chrétien», a-t-il ajouté.

Le juge Jean Guibault a donné raison à l'université et lui a accordé une injonction de dix jours. «La liberté d'expression ne peut être exercée à n'importe quel prix», a-t-il soutenu.

L'influence des donateurs privés
«C'est une décision honteuse. Nous sommes ici par solidarité envers les étudiants», a indiqué Svend Robinson sous les acclamations de la foule. «J'ai défendu la liberté d'expression toute ma vie, je le fais encore aujourd'hui et je continuerai de le faire.» Il a lancé un appel à la direction de l'université afin qu'elle cesse de craindre le désaveu des donateurs privés.

Libby Davies, députée néo-démocrate de Vancouver-Est, a ensuite rappelé que son parti lutte contre la privatisation des universités et des collèges. «La décision prise par la direction de l'université, qu'elle justifie en invoquant des raisons de sécurité, tient davantage d'une volonté de se plier aux de-

mandes inspirées par les intérêts financiers des membres qui siègent au conseil d'administration. C'est une tendance que nous devons combattre. Nous ne devons pas laisser les universités être menées par des intérêts privés qui réduisent la communauté au silence.»

Même si la question de la liberté d'expression a quelque peu éclipsé le thème de la journée, «Paix et justice au Moyen-Orient», les orateurs ont tout de même abordé le conflit israélo-palestinien dans leurs discours. Svend Robinson en a profité pour exhorter le gouvernement de Jean Chrétien à faire savoir clairement au président George Bush qu'il ne participera pas à la guerre en Irak; le Canada doit devenir le promoteur de la paix dans le conflit opposant les États-Unis et l'Irak, a fait valoir M. Robinson.

L'événement, qui a attiré quelque 300 étudiants, s'est déroulé pacifiquement, contrairement à ce qu'avait prédit la direction de l'université.

«C'est une journée profondément triste pour la liberté d'expression au Canada et au Québec», a commenté le député au terme des allocutions. «Je trouve incroyable le fait que l'université ait suggéré qu'il allait y avoir de la violence pour nous réduire au silence. Regardez aujourd'hui, c'était une réunion pacifique.»

La présidente de l'association étudiante de l'université Concordia (CSU), Sabine Friesinger, a bien l'intention de poursuivre ses démarches devant les tribunaux pour venir à bout du moratoire imposé par l'université. Le bien-fondé de l'injonction accordée hier par le juge sera rediscuté en cour, a-t-elle assuré hier. «Une fois qu'on obtiendra un jugement qui stipule que l'événement aurait dû avoir lieu, tous les fondements du moratoire seront remis en question.» C'est une question de principe, dit-elle.

Le conseil d'administration de Concordia doit d'ailleurs décider la semaine prochaine s'il maintiendra ou non le moratoire jusqu'à la mi-décembre. La direction de Concordia a expliqué s'être tournée vers le tribunal après avoir demandé plusieurs fois à l'association étudiante de Concordia et aux députés d'annuler leur activité, mais sa requête était restée sans réponse. La direction a rappelé hier que le moratoire avait été décrété «en toute légalité» par le conseil d'administration de l'université, où siège un représentant des étudiants.

Avec la Presse canadienne

ONTARIO HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Ce tollé a atteint une telle intensité qu'il a finalement eu raison d'une des politiques les plus chères à Mike Harris. Lundi dernier, son successeur Ernie Eves annonçait la fin de la déréglementation des tarifs d'électricité à peine six mois après son entrée en vigueur. Les tarifs seront gelés à partir du 1^{er} décembre et resteront à 4,3 ¢ le kilowatt-heure jusqu'en 2006. De plus, les abonnés recevront compensation pour ce qu'ils ont payé en trop depuis le 1^{er} mai.

Le geste a plu aux consommateurs mais soulevé des doutes sur le prix de ces mesures pour le trésor ontarien. Selon l'*Independent Electricity Market Operator*, les petites entreprises et les résidences ont payé, en septembre seulement, 280 millions de plus que le nouveau tarif.

La facture sera d'autant plus salée que le prix en gros de l'électricité n'est pas, lui, gelé. Et comme le nouveau tarif au détail est bien en deçà du coût de production, quelqu'un devra payer la différence pour les trois prochaines années et les six mois qui viennent de s'écouler. Est-ce la province? Les distributeurs, dont les sociétés paramunicipales œuvrent dans les grandes villes? Les producteurs? Personne ne pouvait offrir une réponse claire cette semaine. «Cette politique va mettre quelqu'un en faillite», prédit le libéral Sean Conway.

Cette incertitude a semé la confusion sur les marchés. Des firmes de cotation ont immédiatement mis sous surveillance plusieurs sociétés parapubliques ontariennes de production et de distribution d'électricité et certaines entreprises privées qui s'étaient lancées dans l'aventure.

Ce fiasco, qui est devenu l'enjeu de l'heure en Ontario et qui s'annonce comme le sujet dominant de la prochaine campagne électorale, a des origines complexes, explique Sean Conway, député libéral et porte-parole de son parti.

La hausse subite des factures d'électricité, par exemple, est attribuable à une combinaison de facteurs, dit-on de tout côté. La déréglementation des tarifs d'électricité est survenue à la veille de l'été le plus chaud que la province ait connu, alors que l'Ontario avait des problèmes d'approvisionnement en électricité depuis 1997, année où 40 % de sa production d'énergie nucléaire a été stoppée pour réparer des réacteurs. Pour répondre à ses besoins en période de pointe, l'Ontario, depuis ce temps, doit donc acheter à gros prix de l'électricité sur le marché nord-américain. Avec la déréglementation, les abonnés ont vu pour la première fois le vrai prix de chaque kilowatt-heure. Et ce prix dépassait tout ce qu'on leur avait promis au moment de procéder à la réforme. À l'époque, on leur disait que le prix moyen serait d'un peu plus de 0,05 ¢ le kilowatt-heure. Ceux qui craignaient les fluctuations de prix pouvaient passer un contrat à taux fixe avec une entreprise privée. Environ un million des 4,4 millions d'abonnés se sont prévalus de ces contrats offrant l'électricité à 5,9 ¢ le kilowatt-heure. (Eux aussi auront maintenant droit au tarif de 4,3 ¢.)

Le chef néo-démocrate Howard Hampton est persuadé que les citoyens ont été victimes «de manipulation et de fixation des prix», mais peu partagent son analyse. La déréglementation représentait un volet important d'une réforme du secteur de l'électricité, en-

treprise après qu'Ontario Hydro se fut retrouvée en quasi-faillite en 1997 à cause du coût trop élevé de sa filière nucléaire. Tous ses réacteurs construits dans les années 70 et 80 ont coûté plus cher que prévu à bâtir, à exploiter et à entretenir. Leur vie utile s'est aussi révélée plus courte que prévu, à moins de procéder à d'importants travaux de réfection. Et tout cela s'est traduit par une dette de 38 milliards qu'Ontario Hydro n'était plus capable de supporter.

En octobre 1998, le gouvernement ontarien a passé une loi divisant Ontario Hydro en plusieurs entités et permettant la vente de certains éléments d'actif. La Ontario Power Generation, qui contrôle toujours 70 % de la production d'électricité dans la province, a pu vendre quatre centrales hydroélectriques et a loué la centrale nucléaire Bruce.

Mais le gros du projet consistait à encourager la production privée d'électricité pour combler les besoins de la province. Pour attirer les investisseurs, on leur promettait un marché où les prix seraient dictés par l'offre et la demande, d'où la déréglementation. Cependant, cette dernière a sans cesse été reportée à la lumière des expériences désastreuses de la Californie et de l'Alberta. C'est finalement en mai dernier qu'on est passé à l'action.

Le problème est que les investisseurs ont boudé la production d'électricité. Selon Tom Adams, d'Energy Probe, le plan initial du gouvernement était cohérent, mais il a lui-même découragé les promoteurs privés en injectant des millions, devenus des milliards, dans la restauration de la centrale nucléaire Pickering A. En somme, Toronto annonçait qu'il ferait concurrence à ces entreprises avec l'argent des contribuables. «Le gouvernement a cru que la centrale de Pickering le sauverait en matière d'approvisionnement. [...] Elle devait être remise en activité en juin dernier, et là, on parle d'un retard qui pourrait s'étirer jusqu'en 2006», dit-il.

Selon M. Adams, Queen's Park aurait mieux fait d'utiliser ses fonds pour encourager les économies d'énergie et, du même coup, diminuer la demande en attendant l'arrivée de nouvelles sources d'énergie. Or il n'a rien fait sur ce front et se retrouve aujourd'hui avec une consommation inchangée et même encouragée par des tarifs trop bas et un approvisionnement toujours insuffisant. Le risque de pannes de courant s'en trouve accru, croit-il, surtout qu'on a déjà recours, depuis l'été 2000, à des pannes partielles pour alléger la pression sur le réseau.

L'abandon complet du prix du marché et le gel des tarifs à un niveau trop bas auront un effet pervers, croient M. Adams et Michael Berkowitz, économiste à l'université de Toronto. «Maintenant, il n'y a plus aucun incitatif pour construire des installations, et il ne reste presque rien pour encourager les économies d'énergie», note M. Berkowitz. En fait, le gouvernement devra verser des fonds supplémentaires pour encourager les gens à consommer moins, ajoute-t-il. Selon lui, la réforme ontarienne aurait pu fonctionner si «on avait laissé au système le temps de se stabiliser», mais la combinaison des facteurs en présence a déjoué la théorie. Le gouvernement Eves se retrouve maintenant forcé de sauver les meubles en ayant recours à des mesures impensables il y a quelques semaines.

MESSIER

SUITE DE LA PAGE 1

sans la polémique qui a entouré la vente de sa filiale Vivendi Environnement en pleine campagne électorale française, il serait toujours président du troisième groupe de communication mondial.

La consolidation de Vivendi Universal, né de la fusion en 1999 de Vivendi (l'ancienne Générale des eaux propriétaire de Canal Plus) et de Seagram (propriétaire d'Universal Picture et d'Universal Music), impliquait obligatoirement la reorientation des activités du groupe vers les communications. La dernière étape de cette opération, et la plus importante, devait être la vente de son joyau, l'ancienne Générale des eaux rebaptisée Vivendi Environnement.

«Dès que j'en ai parlé, au moment de l'élection présidentielle, cela a suscité des réactions d'inquiétude.» Jean-Marie Messier dit ne pas comprendre pourquoi *Le Monde* a fait sa une sur le sujet en pleine campagne électorale.

Messier s'étonne surtout que «ce qui était impossible en 2001 passe comme une lettre à la poste en 2002». La vente de Vivendi Environnement a été annoncée récemment sans susciter le moindre remous.

L'événement n'aurait peut-être pas braqué toute la classe politique si Messier lui-même n'avait pas déclaré un peu plus tôt qu'il fallait en finir avec l'exception culturelle française. «J'ai eu une phrase malheureuse qui a déclenché une polémique et je la regrette», dit le nouveau converti à la diversité culturelle.

Jamais Messier n'aurait imaginé que cette phrase, prononcée au moment où il emménageait dans un immense appartement de New York, ferait tant parler. Plus généralement, Jean-Marie Messier est convaincu d'avoir été la victime d'une «spirale de la défiance» créée par ses propres erreurs, un retournement brutal des marchés et une machine à rumeurs qui le visait directement et à laquelle il dit vouloir «tordre le cou».

Messier aurait-il aussi été victime de l'antiaméricanisme, qui se porte plutôt bien en France ces jours-ci? Il ne le dira pas.

«On a voulu me présenter comme Messier l'Américain. Ayant fait l'acquisition d'une grande société américaine, il fallait pourtant y aller et que ça marche!» A propos de l'appartement de 17,5 millions \$US acheté pour lui et sa famille, il dit qu'il le quittera bientôt parce qu'il n'a plus les moyens d'y habiter. Quant à l'Airbus qu'il aurait acheté et aménagé pour son usage personnel aux frais de Vivendi, il dit n'y être jamais monté. Cet Airbus, dit-il, n'était pas l'avion de Vivendi, mais propriété d'une filiale de leasing, Aéro Services.

«La réalité, c'est que les gens qui n'arrêtaient pas d'en parler ont volé dans cet Airbus et que je n'y suis pas monté une minute. On a créé une bulle Messier. Cette bulle de rumeurs, je souhaite qu'elle se dégonfle.»

Vivendi n'est pas Enron

Alors que des enquêtes sont en cours en France et aux États-Unis, Jean-Marie Messier tient surtout à nier toute rumeur de corruption ou de scénario à l'Enron.

«Il y a eu une époque où l'on disait que les politiciens étaient tous pourris. C'est maintenant au tour des hommes d'affaires. On veut maintenant faire croire à un Enron à la française. Chez Vivendi, il n'y a pas eu de fraudes comptables.»

Même l'achat par Vivendi pour six milliards d'euros de ses propres titres en 2001, alors que la société était déjà très endettée, a été fait au vu et au su du conseil d'administration, dit-il. «Neuf réunions du conseil d'administration ont eu l'occasion de délibérer sur ces achats.»

Les enquêtes criminelles en cours aux États-Unis et en France n'ont toujours mené à aucune accusation précise. Mais si tel devait être le cas, Messier dit qu'il ne craint pas d'aller témoigner.

L'homme se console en faisant remarquer qu'il est loin d'être le seul p.-d.g. à avoir perdu son emploi depuis un an. Et l'ancien président d'énumérer les entreprises qui ont récemment congédié leur patron:

Bertelsmann, France Telecom, British Telecom, AOL, AOL-Time Warner, Yahoo!, etc.

On sent que la douleur ne serait pas si grande si Messier n'avait pas emprunté cinq millions d'euros sur son compte personnel pour acheter, à 50 \$US pièce, des actions de Vivendi qui ne valent plus que 8 \$US. Il évoque cet épisode comme une preuve de la confiance qu'il a toujours eue dans l'entreprise qu'il dirigeait.

Cela explique aussi pourquoi Jean-Marie Messier refuse de critiquer la stratégie actuelle de Vivendi. Pas question de commenter la nomination de Barry Diller, l'ancien patron de USA Networks, à la tête des opérations américaines du groupe. La fortune ou la faillite de Messier dépend entièrement des hauts et des bas du titre boursier de Vivendi Universal. Il ne faut donc pas compter sur lui pour faire des remous.

Ce qui ne l'empêche pas de régler quelques comptes. Messier en veut particulièrement à Claude Bébear, le patron de l'empire français de l'assurance Axia. Voulant poser en parrain du capitalisme français, il aurait contribué à retourner les membres du conseil d'administration. Qualifié dans le livre de «grand chasseur de fauves, et pas seulement en Afrique», Bébear n'était alors ni membre du conseil ni actionnaire de Vivendi. C'est lui qui, allié à la famille Bronfman, fera pourtant nommer Jean-René Fourtou dans le fauteuil de Messier.

Sur son nouveau métier de «conseiller», il ne dit pas un mot puisque ces activités doivent demeurer, dit-il, «en dessous du radar des médias». Celui qui ne jurait que par le libéralisme économique hier encore en profite tout de même pour faire quelques suggestions.

Il plaide pour la limitation du recours aux stock-options, le retour d'une certaine prédominance du politique sur le tout-économique et l'introduction de contre-pouvoirs face à la mondialisation.

Serait-il devenu social-démocrate? Pas vraiment. Le capitalisme américain est «amoral», dit-il. «Oui, mais je n'ai rien à y redire. J'accepte ses lois et je ne me plains pas.»

Ah bon?